

RAPPORT GÉNÉRAL
DU
Ministre des Travaux Publics
DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC
Pour l'Année Finissant le 30 Juin
1939

TABLE DES MATIERES

Lettre du ministre des Travaux publics à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur	page	1
Abrégé historique du ministère	page	2
Liste des divers services et principaux officiers . .	page	3
Construction, amélioration et entretien des ponts-routes Rapport de l'ingénieur en chef	chap.	I
Construction et entretien des édifices parlemen- taires et autres, y compris les palais de jus- tice et prisons - Rapport du service des archi- tectes	chap.	II
Prévention des incendies - Rapport du commissaire	chap.	III
Chemins de fer - Rapport du directeur des chemins de fer	chap.	IV
Chemins de fer de la province de Québec	tableau	F
Ponts et chemins à péage - Rapport du directeur	chap.	V
Revenus et dépenses - Rapport du comptable	chap.	VI

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Province de Québec

Sir Eugène Fiset, Kt., C.M.G., D.S.O.,
Lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Monsieur le lieutenant-gouverneur,

Conformément aux Statuts refondus de Québec
et leurs amendements, j'ai l'honneur de vous soumettre
un rapport général sur le fonctionnement du ministère
des travaux publics pendant l'année financière 1938-39.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le lieutenant-gouverneur,

Votre très humble serviteur,

Le ministre des travaux publics

T. D. Buchard

Québec, le 1er février 1940

ABREGE HISTORIQUE

DU

MINISTERE

1867-1888, Agriculture et Travaux publics

1888-1901, Travaux publics

1901-1905, Colonisation et Travaux publics

1905-1931, Travaux publics et Travail

1931-1934, Travaux publics

1934-1936, Travaux publics, Chasse et Pêcheries

1936 Travaux publics (contrôle service des mines
confié au ministre)

1936 à date Travaux publics

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Colonel l'honorable J.S. Bourque, ministre jusqu'au 8 novembre 1939

Honorable T. D. Bouchard, ministre depuis le 8 novembre 1939

Ivan E. Vallée, b.sc.a., sous-ministre.

LISTE DES DIVERS SERVICES ET
DES PRINCIPAUX OFFICIERS

A.- Construction et entretien des ponts-routes

Olivier Desjardins, b.sc.a.....Ingénieur en chef et sous-
directeur des chemins de fer
J. G. O'Donnell, b.sc. ingénieur de l'entretien
F.B. Painchaud, b.sc.a. ingénieur en construction
métallique
Camille Milot, b.sc.a. assistant de l'ingénieur
en chef
J.C.L. Trempe, b.sc.a. assistant de l'ingénieur de
l'entretien

B.- Construction et entretien des edifices parlementaires et
autres, y compris les palais de justice et prisons

Sylva Frappier , architecte et directeur des
travaux publics
Léopold Fontaine, b.a. , assistant architecte et direc-
teur des travaux publics
A. H. Tremblay , architecte.

C.- Prévention des incendies

Ernest Lavigne, b.sc.a. commissaire
F. X. Ahern assistant-commissaire

D.- Contentieux

Maxime Morin, c.r. , conseiller juridique

E.- Comptabilité

J. A. Taillon comptable en chef
Léonidas Blais assistant-comptable

F.- Secrétariat

J. Alphonse Drolet secrétaire
René Dupuis assistant-secrétaire

G.- Régistrature

J. G. Duchesneau assistant-régistrature

H.- Service des achats

J. E. Gélinas Contrôleur
G. E. Tanguay Surintendant à Montreal

I.- Bureau de poste

Aimé Dechêne Maître de poste

J.- Chemins de fer

K.- Ponts et chemins à péage

(ces deux services sont sous la direction du sous-ministre)

L.- Embellissement et décorations florales

Honoré Auger jardinier en charge

M.- Service des ateliers

Georges Lavoie	surintendant des ateliers et surveillant général
Raoul Bouchard	contremaitre des menuisiers
France Laberge	" "
Alphonse Proulx	contremaitre des plombiers
Ferdinand Bertrand	contremaitre des électriciens
Henri Matte	contremaitre des peintres
Omer Carpentier	contremaitre des journaliers
Paul Chamberland	" "
Jos. Paré	chef du système de chauffage

N.- Entretien des édifices parlementaires
(nettoyage)

Théodore Bernard	surintendant
----------------------------	--------------

CHAPITRE I

CONSTRUCTION, AMELIORATION, REPARATION ET ENTRETIEN DES PONTS-ROUTES

Rapport de l'Ingénieur en chef

QUEBEC, le 30 juin 1939

À l'Honorable ministre des Travaux publics,
Québec.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année fiscale 1938-39, relativement à la construction, l'amélioration, la réparation et l'entretien des ponts tombant sous la juridiction de votre ministère, c'est à dire ayant au moins 15 pieds de portée.

La loi du 18 mars 1938 décrète en effet:

" Que tous les ponts ayant une portée libre entre
" les deux culées, d'au moins quinze pieds et construits,
" réparés ou entretenus avec l'aide du gouvernement de
" la province, le seront sous la surveillance, la
" direction et l'autorité du ministre des Travaux publics
" et suivant des plans et devis approuvés par lui."

La responsabilité des corporations municipales, concernant les ponts situés dans leurs limites et qui demeurent leur propriété, n'est toutefois pas dégagée en vertu de cette loi; et, c'est à elles qu'il incombe de prendre l'initiative des travaux qui peuvent s'imposer.

Nous avons encore constaté que certaines corporations municipales étaient sous l'impression que le coût des travaux serait défrayé par le ministère, et nous leur avons expliqué qu'il leur appartient de voir aux ponts qui n'entrent pas dans la catégorie de ceux dont l'entretien est habituellement à la charge du ministère.

A

CONSTRUCTION

Le montant des fonds mis à la disposition du ministère pour l'exercice financier qui vient de se terminer, a été sensiblement supérieur à celui de l'an dernier, et ceci a permis la réalisation d'un plus grand nombre de projets. Le nombre de ponts construits durant l'année écoulée se chiffre en effet à 58, soit douze de plus que durant l'année précédente. Ces ponts ont été construits

CHAPITRE I (2)

de façon dite permanente, c'est à dire en béton ou en acier, sauf deux qui ont été construits en bois. Le nombre de ponts en voie d'exécution est aussi plus considérable que l'an dernier.

Chaque fois que les corporations municipales se sont adressées au ministère pour lui faire part de l'état dangereux de quelques-uns de leurs ponts et pour demander le concours du gouvernement en vue de remédier à cet état de choses, un ingénieur s'est rendu sur les lieux pour s'enquérir des faits et faire rapport de ses constatations.

Comme par les années passées, étant donné le nombre considérable de demandes reçues, il ne nous a été possible de réaliser que les projets les plus urgents et en donnant, autant que possible, la préférence aux ponts situés sur les principales voies de communication. Dans les autres cas, nous avons recommandé aux corporations intéressées de consolider aussi efficacement que possible les ponts existants afin d'en prolonger la durée, et les notes qui ont été prises sur les lieux permettront la préparation des plans et devis qui serviront à l'exécution des ponts projetés lorsque les argents nécessaires à cette fin seront disponibles.

Nous donnons une attention toute particulière au tracé dans la préparation de nos projets de ponts, particulièrement lorsque ceux-ci sont situés sur le parcours des routes améliorées; et, lorsque la situation l'exige, nous collaborons étroitement avec les officiers du ministère de la Voie afin de choisir le site qui convienne le mieux pour la nouvelle construction, et nous nous efforçons en outre d'adopter le genre de pont qui soit le plus économique tout en satisfaisant les exigences de la circulation.

En vue de sauvegarder les intérêts tant du ministère que des corporations municipales, il importe d'exercer une étroite surveillance sur les travaux de construction, et lors de l'exécution des projets les ingénieurs ou les inspecteurs du ministère sont maintenus sur les lieux, chaque fois que la chose est possible, afin d'assurer la bonne exécution des ouvrages conformément aux exigences des plans et devis; les services du laboratoire d'essai des matériaux nous sont aussi d'un secours indispensable à cette fin, car ils nous permettent de connaître la qualité du béton mis en oeuvre et des matériaux employés.

Par suite de l'essor considérable de la circulation sur notre réseau routier en ces dernières années, une plus large part des appropriations est appliquée à la construction, aux frais du gouvernement, de ponts sur les routes améliorées, particulièrement lorsque les corporations intéressées ne sont pas en mesure de contribuer financièrement à leur exécution. Il est à remarquer que parmi les ponts construits durant l'année écoulée, trente-trois ont été construits entièrement aux frais de la province sur les routes principales, comparativement à seize en 1937-38 et à six en 1936-37. Mentionnons en particulier: le pont sur la rivière Chaudière, à Valley Jet, comté Beauce, celui sur la rivière Harricana, à Amos, comté Abitibi, deux ponts suspendus, l'un sur la rivière Gatineau, entre les cantons Lytton et Sicotte, comté Gatineau, et l'autre sur la rivière Kinojévis, dans le canton Jeanne, comté Témiscamingue, le pont "Long", sur la rivière St-François, à Lennoxville, comté Sherbrooke, et le pont "Daragon" sur la rivière Blanche, à Lochaber Ouest, comté Papineau. Douze autres projets sont actuellement en voie d'exécution, aux frais du gouvernement, dont les principaux sont: les ponts sur la rivière du Lièvre, entre les cantons unis de Robertson et Popo et Mont-Laurier, comté Labelle; sur la Grande Rivière du Loup, à Louiseville, comté Maskinongé; sur la rivière Bécancour, à Bécancour, comté Nicolet; et sur la rivière Petite Nation, à Plaisance, comté Papineau.

Ajoutons qu'à la demande du ministère de la Voirie, notre personnel technique a eu à dresser les plans de plusieurs projets de ponts pour exécution par ce dernier ministère.

Nous annexons à ce rapport quelques photographies de ponts construits durant l'année écoulée.

Parmi les ponts construits durant l'année expirée le 30 juin 1939, citons les suivants:

Pont sur la rivière Harricana,
à Amos, comté Abitibi,

Pont sur la rivière Chaudière,
à Valley Junction, comté Beauce,

Pont sur la rivière Sauvage,
à Winslow-Nord (St-Romain), comté Frontenac,

Pont de la "Chûte du Brûlé", sur la rivière
Gatineau, entre les cantons Lytton et
Sicotte, comté Gatineau,

CHAPITRE I (4)

- Pont sur la rivière Noire, à
St-Jean de Matha, comté Joliette,
- Pont sur la rivière Kénogamichiche,
à N.D. d'Hébertville, comté Lac St-Jean,
- Pont de la ville, sur la rivière aux Brochets,
à Bedford, comté Missisquoi,
- Pont "Daragon", sur la rivière Blanche,
à Lochaber Ouest, comté Papineau,
- Pont de la "Côte Picard", sur le ruisseau
Picard, à Montauban les Mines, comté Portneuf,
- Pont "Long", sur la rivière St-François,
à Lemoxville, comté Sherbrooke.

Voici quelques ponts en construction au 30 juin 1939:

- Pont sur rivière à Mars, entre Bagotville et
Port Alfred, comté Chicoutimi,
- Pont sur la rivière du Lièvre, entre les cantons
unis de Robertson et Pope et
Mont-Laurier, comté Labelle,
- Pont sur la Grande Rivière du Loup,
à Louiseville, comté Maskinongé,
- Pont sur la rivière Bécancour,
à Bécancour, comté Nicolet,
- Pont sur la rivière Petite Nation,
à Plaisance, comté Papineau,
- Pont sur la rivière Languedoc,
à St-Valérion, comté Rimouski,
- Pont sur la rivière Senescoupe,
à St-Clément, comté Rivière du Loup,
- Pont sur la rivière Eusèbe,
à St-Félicien, comté Roberval,
- Pont "Bournival", sur la rivière
Petite Yamachiche, entre St-Barnabé
et Yamachiche, comté St-Maurice,
- Pont sur le Lac Long, à St-Marc du Lac Long
(Les Etroits), comté Témiscouata.

Par suite des pluies torrentielles des 31 août et 1er septembre 1938, qui causèrent le débordement des rivières et provoquèrent des inondations à certains endroits de la province, plusieurs ponts furent emportés ou endommagés à tel point qu'il devint nécessaire de les reconstruire à neuf. Un montant spécial a alors été mis à la disposition du ministère pour la reconstruction de six ponts ainsi détruits. Ce sont les suivants:

- Pont sur la rivière Richelieu, près de l'Eglise,
à Ste-Brigitte de Laval, comté Montmorency,

Pont sur la rivière du Lac, sur la route de Laval,
en la paroisse de Beauport, comté Québec,

Pont du "Moulin Robitaille", sur la rivière des Grands
Déserts, à l'Ancienne Lorette, comté Québec,

Pont "de la Chaussée", sur la rivière des Grands
Déserts, à l'Ancienne Lorette, comté Québec,

Pont "du Rang Pigeot", sur la rivière des Grands
Déserts, à l'Ancienne Lorette, comté Québec,

Pont sur la rivière aux Pommes, à Ste-Catherine,
comté Portneuf.

L'état suivant fait voir, en résumé, le travail accompli
par le service des ponts depuis 1908:

Nombre de ponts construits depuis le 1er juillet 1908 jusqu'au 30 juin 1939	1,490
Longueur totale de superstructure des ponts construits..	156,340 pds
Nombre de ponts construits depuis le 1er juillet 1938 jusqu'au 30 juin 1939	58
Nombre de ponts en construction au 30 juin 1939	40
Longueur totale des ponts en construction	4,575 pds
Coût des ponts construits	\$ 24,892,979.56
Subvention du Gouvernement pour les ponts construits ...	\$ 18,864,808.76

DETAILS ADDITIONNELS CONCERNANT QUELQUES-UNS DES PONTS
CONSTRUITS DURANT L'ANNEE ECOULEE OU ACTUELLEMENT
EN VOIE DE CONSTRUCTION.

Pont sur la rivière Kinojévis, canton Joames, comté Témiscamingue.

Ce pont consiste en une travée suspendue de 400 pieds de portée et de quatre travées-approches en béton armé de 74 pieds 4 pouces chacune, formant une longueur totale de 697 pieds 4 pouces. La voie charrotière a 24¹/₂ pieds de largeur et le plancher en béton armé est porté sur des longrines et poutres transversales en acier. Les fermes de renforcement ont 5 pieds de profondeur et sont suspendus aux câbles principaux par des suspentes en câble d'acier de 1-1/4 de pouce de diamètre. Chacun des deux câbles principaux est composé de dix-neuf torons d'un pouce et quart chacun, tenus ensemble et enveloppés de fil de fer galvanisé. Deux tours en acier de 57 pieds 10 pouces de hauteur supportent les câbles au-dessus des piliers. L'infra-structure est en béton et comprend quatre piliers et deux culées d'ancrage pour les câbles.

Ce pont est situé à environ huit milles de Rouyn sur la nouvelle route Senneterre-Rouyn construite en vue du développement de l'industrie minière au nord-ouest du Québec.

Pont sur la rivière Chaudière, à Valley Jct, comté Beauce.

Ce pont, d'une longueur de 484 pieds 10 pouces et demi, est composé de deux travées métalliques en forme d'arche de 140 pieds de longueur chacune, et de quatre travées-approches en béton armé. Le plancher est en béton armé avec voie charretière de 24 pieds de largeur. Il est situé sur la route Valley Jct-Sherbrooke et remplace un pont en bois couvert qui fut incendié au cours de mois de juin 1938. Dans l'étude de ce projet, il a fallu tenir compte tout particulièrement du régime de la rivière Chaudière qui atteint des proportions anormales lors de la crue des eaux. Le genre de pont adopté plaît à l'oeil, comme le fait voir la photographie annexée à ce rapport.

Pont sur la rivière Harricana, à Amos, comté Abitibi.

Ce pont est composé de poutres métalliques continues, de construction rivetée, et comprend une travée centrale de 123 pieds 6 pouces et deux travées latérales de 99 pieds 6 pouces chacune, formant une longueur totale de 322 pieds 6 pouces. Le plancher est en béton armé, avec voie charretière de 27 pieds de largeur et deux trottoirs de 5 pieds. Commencés en octobre 1938, les travaux sont actuellement en voie de parachèvement et nous anticipons que le pont sera livré à la circulation au cours du mois de juillet prochain. Ce pont est situé sur la route Senneterre-La Reine et remplacera un pont qui n'a que 16 pieds 8 pouces de largeur de voie et dont l'état de vétusté avancé constitue une menace pour la circulation lourde qui utilise cette route.

Ponts du Bout de l'Île de Montréal.

Le rapport de l'an dernier mentionnait que le ministère du Travail de Québec avait entrepris, comme travaux remédiateurs au chômage, la construction de deux ponts pour relier la ville de Pointe-aux-Trembles, sur l'Île de Montréal, comté de Laval, et Répentigny, comté de l'Assomption, via l'Île Bourdon. Les travaux, qui furent commencés en janvier 1938, sont maintenant complétés, à l'exception de quelques détails, et les ponts seront livrés à la circulation le 1er juillet 1939.

B

ENTRETIEN

M. J.G. O'Donnell,
Ingénieur de l'Entretien

Le service de l'entretien des ponts, créé en 1922, s'occupe du maintien en bon état de ponts municipaux et des ponts à péage du gouvernement.

Jusqu'en 1930, le soin d'entretenir les ponts municipaux était laissé aux corporations municipales dont ils relèvent et notre service accordait alors sa collaboration technique sur la manière d'effectuer les travaux et, dans le cas d'ouvrages d'une certaine importance, le gouvernement accordait des octrois variables à la discrétion du ministre des travaux publics.

En 1930, comme nous le signalions dans nos rapports précédents, le gouvernement, afin d'aider d'une manière plus efficace encore les municipalités intéressées, décida de se charger des travaux d'entretien des ponts permanents, en acier ou en béton, de plus de 20 pieds d'ouverture pour le passage des eaux, construits selon les plans et devis du ministère des travaux publics et subventionnés en tout ou en partie par ce dernier.

Tous les secrétaires-trésoriers ont été alors avisés, par lettre recommandée, spécifiant bien que, nonobstant cette décision du gouvernement, la pleine propriété des ponts demeurerait aux corporations municipales en cause.

En mars 1938, cependant, a été sanctionnée la loi 2 Geo. VI ch. 54, en vertu de laquelle "tous les ponts ayant une portée libre, entre les deux culées, d'au moins 15 pieds et construits, réparés ou entretenus avec l'aide du gouvernement de la province, le seront sous la surveillance, la discrétion et l'autorité du ministre des travaux publics et suivant des plans et devis approuvés par lui."

Dans les cas de travaux d'amélioration sortant de l'entretien ordinaire, les corporations municipales doivent contribuer pour une quote-part suivant l'octroi accordé par le ministre des travaux publics, dans chaque cas, et il en est de même pour certains ponts n'entrant pas dans la catégorie de ceux que nous entretenons à nos frais, soit par défaut de largeur ou autres restrictions.

CHAPITRE I (8)

Comme l'an dernier, un budget indépendant avait été mis cette année à notre disposition. Il a surtout été employé sur les ponts en acier ou en béton, à part quelques exceptions pour des ponts en bois ou octrois particuliers.

Comme par le passé, surtout les dernières années, nos travaux sont exécutés par ouvrage à la journée avec la main d'oeuvre locale sous la direction de contremaîtres pris dans les municipalités intéressées, contrôlés et dirigés par nos ingénieurs. Dans certains cas, nous envoyons des contremaîtres généraux de Québec.

Au cours de la saison rigoureuse un programme de travaux est préparé en vue de notre période d'activité au dehors d'avril à novembre, mais, vu le nombre de demandes qui nous arrivent au cours de la saison de réparation, nous devons souvent modifier le programme prévu, pour faire face aux travaux les plus urgents. Les corporations municipales usent largement de ce privilège de requérir des travaux qui, loin de grever leur budget, apportent un gagne-pain à plusieurs de leurs contribuables, souvent les plus nécessiteux. Nos ingénieurs se rendent compte du bien fondé des demandes de travaux et préparent les estimations et les réquisitions en conséquence. Le tout est approuvé et recommandé par le bureau avant l'ouverture de chaque chantier.

En plus des ponts municipaux, nous devons voir à l'entretien des 10 ponts à péage appartenant au gouvernement. Cette année, des travaux importants ont été effectués sur cinq d'entre eux: Chicoutimi, réfection des murs de protection et des remblais d'avant-pont; Ste-Anne de Bellevue, surface d'usure asphaltique et réparation des garde-corps; Pont de l'Île d'Orléans, contrat de réparation à la substruction; Pont de Québec, travaux de pavage dans le parc et réparation des murs de maçonnerie, améliorations; Pont de Vaudréuil, surface d'usure bitumineuse.

A part les réparations d'entretien général, il convient de mentionner certains ouvrages de plus grande envergure que le service d'entretien a dû entreprendre à la suite des dommages causés par l'inondation du 1er septembre 1938, et pour lesquels un montant spécial dit "Travaux d'inondation" avait été accordé: Les principaux ouvrages sous cette rubrique ont été faits aux ponts suivants:

Pont de la rivière Portneuf, à Portneuf (ancienne route),

Pont de la Côte St-Paul, à l'Ancienne Lorette, près de Québec,

Pont de la rivière des Mères, à St-Ambroise de Lorette,
comté Québec,

CHAPITRE I (9)

Pont Lizotte, sur la rivière du Chêne, à Deschailons,
comté Lotbinière,

Pont de la rivière aux Chiens, à Château-Richer,
comté Montmorency.

Nous tenons à signaler la reconstruction, d'une manière fort économique, du grand pont Massicotte, sur la rivière Batiscan, à Ste-Geneviève de Batiscan, comté Champlain, où les travaux ont été exécutés l'hiver sur la glace par les contremaîtres permanents du service.

Parmi les autres ponts dont les travaux ont coûté plus de \$2,000.00, mentionnons les suivants:

Pont du ruisseau Beavens, à Arundel, comté d'Argenteuil,

Pont Kelly, sur la rivière Bonaventure, à Bonaventure,

Pont de la rivière St-François, à Drummondville,

Pont Garneau, sur la rivière Chaudière, à St-Romuald de Lévis,

Pont du 10e rang, au canton Inverness, comté Mégantic,

Pont Rochon, sur la rivière Noire, à Waltham, comté Pontiac,

Pont sur la rivière Jacques-Cartier, à Donnacona, comté Portneuf,

Pont route St-Marc, sur riv. Lachevrotière, à St-Gilbert, comté Portneuf,

Pont sur la rivière St-François, à Bromptonville, comté Richmond,

Pont sur la rivière St-François, entre Windsor et Brompton,
comté Richmond,

Pont sur le St-Maurice, entre Almaville et Shawinigan-les-Chûtes,

Pont du Bois des Filion, à St-Louis de Terrebonne, ainsi qu'un grand nombre d'autres ponts réparés formant un total de 250 constructions où notre service a exécuté des travaux divers de juillet 1938 à juin 1939.

Il m'est agréable, en terminant, de signaler l'excellent travail accompli par tout le personnel de ce service.

Humblement soumis,

L'ingénieur en chef,

Olivier Desjardins.

CHAPITRE II

CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DES EDIFICES PARLEMENTAIRES ET AUTRES, Y COMPRIS LES PALAIS DE JUSTICE ET PRISONS

Rapport du service des architectes

Québec, le 30 juin 1939

A l'honorable Ministre des Travaux publics,
Hôtel du Gouvernement,
QUEBEC.

Monsieur le ministre,

Nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport concernant les activités du Service des Architectes au cours de l'année budgétaire écoulée 1938-1939, et se rattachant aux projets de construction de nouvelles bâtisses et aux détails d'entretien des bâtisses existantes.

Les catégories de ces bâtisses se résument comme suit:

- a) Palais de justice et prisons.
- b) Edifices parlementaires et publics.
- c) Ecoles normales et spéciales.
- d) Constructions diverses, tels que bureaux d'enregistrement, morgues, etc.

— A —

PALAIS DE JUSTICE ET PRISONS

AMOS (Abitibi):

En octobre dernier était adjudgé un contrat pour l'agrandissement de la prison du district. Cette annexe se construit dans le prolongement du corps de bâtisse à l'arrière de l'ancien édifice, et sera entièrement sur le terrain actuel du gouvernement.

Au cours de l'hiver les travaux furent suspendus, après le parachèvement des fondations proprement dites; mais à date la charpente en béton et en acier, et les murs sont très avancés. Tout laisse prévoir qu'en décembre prochain la bâtisse sera prête pour occupation.

Par un contrat séparé viennent d'être adjudgés les ouvrages d'un système de chauffage dont l'installation réunira le nouveau système à l'ancien.

ARTHABASKA (Arthabaska):

Dans la petite annexe au palais de justice, terminée en juin 1938, confection d'une bibliothèque pour les mem^{br} du Barreau; installation du luminaire; aménagement au sous-sol d'un caveau à légumes.

CHAPITRE II (2)

Dans l'ancienne partie, organisation au sous-sol, à l'usage des prisonniers, d'une salle de douche et corrections diverses sur fournaises et système de plomberie.

Nous avons préparé, au cours de ces derniers mois, les plans et détails pour une sortie des cendres et un dégagement vers l'arrière de la bâtisse, et un plan pour le terrassement qui s'impose en façade du palais de justice.

CAMPBELL'S BAY (Pontiac):

Renouvellement des réservoirs, des accessoires des salles de toilette; réparations à une galerie et peinture, ainsi qu'à la clôture en façade principale de la propriété.

CHICOUTIMI (Chicoutimi):

Renouvellement des serpentins du système d'eau chaude domestique à l'intérieur des fournaises du palais de justice.

Réparations sur le système électrique à la prison.

HULL (Hull):

Palais de justice: Réparations à une fournaise et installation d'une porte à grillage de fer entre la section des femmes et le bureau de la matrone.

Nouvelle prison: Le 14 juillet 1938, un contrat est adjugé en vue de la construction d'une nouvelle prison sur le terrain connu sous le nom de King's Park, dans la banlieue de Hull.

Au cours de la présente année, les travaux progressent rapidement à tel point que l'occupation en sera possible dès que la route reliant le chemin d'Aylmer à King's Park, route municipale, aura été améliorée, et que le système d'égout de la Cité de Hull aura été complété dans cette partie.

JOLIETTE (Joliette):

Installation d'un réservoir sur le système d'eau chaude domestique; réparations à une fournaise.

LA MALBAIE (Saguenay):

Réparations sur moteurs du système de chauffeurs mécaniques; remplacement d'une fournaise et nettoyage de toute la tuyauterie du système de chauffage.

MATANE (Rimouski):

Préparation de plan et devis en vue de l'agrandissement du palais de justice de l'endroit. La présente bâtisse devient la propriété du gouvernement provincial.

L'annexe projetée comprendrait dix cellules réparties en deux quartiers; un logement pour geôlier et gardien de la bâtisse; quelques pièces pour les magistrats et les membres du Barreau; et l'agrandissement des bureaux et voûtes du protonotaire et du greffier.

Cette annexe serait construite en partie sur le terrain actuel et partie sur la propriété adjacente achetée à cette fin par le gouvernement.

MONT LAURIER (Montcalm):

Construction d'une marquise au-dessus des portes de l'entrée principale.

MONTMAGNY (Montmagny):

Peinture dans le logement de geôlier et petites réparations diverses sur système de plomberie.

CHAPITRE II (3)

MONTREAL (Montréal):

Dans les diverses bâtisses qui sont les deux palais de justice et la prison des hommes, les travaux d'entretien ordinaires furent exécutés par les ouvriers attachés au personnel de ces bâtisses, et tout particulièrement dans le domaine du peinture, de la plâtrerie et de la menuiserie.

Toutefois, dans les cas où l'outillage importait et où les difficultés étaient grandes, il fut adjugé des travaux par contrats à forfait que l'on peut résumer ainsi:

Nouveau palais de justice:

Menuiserie: confection et installation de châssis doubles en chêne dans les fenêtres de quelques bureaux.

Peinture: Peinturage des pièces formant les quartiers des jurés et de quelques salles au bureau d'enregistrement.

Maçonnerie: Réfection partielle des foyers des bouilloires du système de chauffage.

Divers: Installation d'éventails électriques à la tête des puits d'ascenseur; améliorations apportées aux grilles cache-radiateurs d'un bureau au Revenu, réparations à deux puits de lumière; réparations à l'isolation d'amiante du tuyau de fumée et de certains tuyaux du système de chauffage dans la chambre des bouilloires; remise en bon état de certains moteurs de pompes du système de chauffage; réparations aux ascenseurs, etc.

A l'occasion de la visite des Souverains Britanniques à Montréal, l'hémicycle de l'entrée principale fut décoré de tentures et de drapeaux appropriés à la circonstance; et des décorations furent aussi étudiées et réalisées aux édifices des bureaux du gouvernement et du Vieux palais de justice.

Vieux palais de justice:

Construction d'un escalier, -nécessitant des travaux de tous les métiers, - pour relier les deux greffes de la Cour de Circuit et de la Cour Supérieure respectivement dans l'annexe et le vieux palais.

Poursuite des travaux d'aménagement des bureaux de la Police Provinciale au rez-de-chaussée et au premier étage de l'aile est du palais; soit: la transformation de l'ancienne salle d'audience (cour criminelle) en six pièces pour y loger certains services dont les empreintes digitales, la photographie, et pour y organiser deux salles de toilette à l'usage du public du palais de justice. Les salles du rez-de-chaussée furent aussi peinturées et quelque peu améliorées par l'addition de divisions en bois, de couvre-planchers. Des casiers métalliques appropriés pour recevoir l'habillement des policiers furent installés dans le corridor et quelques salles.

Peinturage: furent peinturées les cours 1, 2, 3 et 15, en plus des ouvrages plus haut mentionnés.

Plâtrerie: les corniches et les plafonds défectueux et de quelques salles furent repris.

Plomberie: Addition des les bureaux du soubassement de trois lavabos.

Menuiserie: division vitrée au-dessus du comptoir du bureau de renseignements (Protonotaire).

Couvre-planchers: dans quelques cours et bureaux dont un bureau du département du Protonotaire et tout particulièrement sur le plancher de la grande salle de la bibliothèque du Barreau.

Ferblanterie: réparations aux corniches et aux toits des deux ailes.

Electricité: L'installation d'un luminaire neuf et approprié fut poursuivi aux premier, deuxième et troisième étages, dont le morceau principal fut le lustre de la Cour d'Appel. Et suivant le principe de l'installation des conduits électriques, un système de tuyauterie et de boîtes de jonction fut ajouté dans la partie de l'annexe pour y recevoir le filage de la Cie du Telephone Bell.

Prison de Montréal (à Bordeaux):

Réfection des murs des bouilloires 7 et 8, ainsi que des foyers, en vue de recevoir l'installation d'un système plus adéquat de brûleurs à l'huile, qui sera aussi installé sur les bouilloires 1 et 2 remises en bon état l'an dernier.

La tuyauterie des bouilloires 7 et 8 fut aussi renouvelée

Dans les autres cas d'ouvrage d'entretien, la main-d'oeuvre fut celle de la prison et les matériaux furent fournis par le ministère, sauf quelques exceptions dont les réparations à un engin de la bâtisse du pouvoir et une soupape sur réservoir.

A l'entrée principale, près du corps de garde, furent installées deux grandes grilles à forts barreaux.

NEW CARLISLE (Gaspé):

Remplacement d'un tuyau de fumée de la fournaise à la cheminée. Réparations à une galerie.

NICOLET (Nicolet):

Ameublement métallique (tablettes et casiers) pour la voûte du protonotaire

PERCE (Gaspé):

Réparations à dix chassis et calfeutrage; à la couverture et peinture des surfaces en tôle galvanisée. Travaux de peinture dans quelques pièces du logement du geôlier et du palais de justice.

QUEBEC (Québec):

Palais de justice:

Ouvrages divers d'entretien sur la machinerie des ascenseurs, et addition d'un poste à contrôle automatique sur la porte de l'ascenseur à l'entrée de la rue Desjardins.

Réparations aux enduits, peinture, ameublement neuf au greffe des appels. Aménagement d'une nouvelle pièce pour le greffier.

Addition de radiateurs dans l'entrée et la cage de l'escalier du public conduisant à la section des cours.

Renouvellement d'une section des accumulateurs sur le système des horloges et sonneries électriques.

Travaux divers: plantations de quelques variétés de fleurs et plantes dans le saut de loup de la rue St-Louis; réparations à la tuile des salles de toilette des jurés et des corridors; réparations aux couvertures de tôle et d'amiante du toit de l'annexe; nettoyage et polissage des boiseries, des ameublements des cours et de certains bureaux; réparations diverses sur les systèmes de plomberie, de chauffage et d'électricité.

Prison de Québec (hommes):

Application d'un revêtement asphaltique sur la partie du chemin touchant à l'allée du Parc des Champs de Bataille.

CHAPITRE II (5)

Réparations sur le système frigorifique et ouvrage d'entretien des brûleurs à l'huile du système de chauffage. Réparations à la couverture. Addition sur le système de chauffage de quelques radiateurs dans la partie des bureaux et au soubassement. Pour les ouvrages de réparations de menuiserie, de plâtrerie et tout particulièrement de peinture, la main-d'oeuvre de la prison en a pris charge avec les matériaux fournis par le ministère.

Des tables et bancs furent renouvelés dans la salle à manger; un tambour ajouté à l'entrée principale.

En vue du remplacement des vieilles fournaies au nombre de cinq, actuellement en deux groupes, les matériaux nécessaires: deux fournaies, tuyauterie, etc. furent achetés à la fin de juin et les travaux pourront être exécutés par les ouvriers du ministère.

Refuge Notre-Dame de la Merci (femmes):

Cette année, les travaux d'entretien minimes furent tous confiés à la main-d'oeuvre du ministère: peinturage, plomberie, soudure, etc.

RIMOUSKI (Rimouski)

Réalisation du projet d'une petite annexe à la bâtisse du palais de justice pour y recevoir le logement du geôlier et quelques services de la prison. Commencée à la fin du mois d'août 1938, l'annexe fut livrée pour habitation en janvier 1939, alors que furent installés le luminaire, les stores et un poêle électrique.

Une salle du palais de justice fut peinturée et réservée aux jurés.

Actuellement sont étudiés les plans et les détails de l'agrandissement de la prison proprement dite.

RIVIERE DU LOUP (Kamouraska):

Construction d'une petite annexe pour y aménager une voûte pour le Protonotaire et permettre, dans le palais de justice, un vestiaire et salle de toilette pour les membres du Barreau.

Dans le soubassement de l'annexe: une souche à charbon en remplacement d'un vieux hangar qui fut démolie.

Sur le système d'eau domestique, une partie de l'ancienne tuyauterie devenue hors d'usage fut renouvelée.

Construction, dans la nouvelle voûte, de casiers en bois et installation de tablettes métalliques.

Peinturage des pièces du logement du geôlier.

SHERBROOKE (Sherbrooke):

Palais de Justice:

Addition, sur le chariot de l'ascenseur, de panneau en tôle d'acier pour fermer la partie grillée. Réparations diverses sur trémies des chauffeurs mécaniques et sur le réservoir d'eau chaude domestique.

Prison:

Soupape de sûreté sur le réservoir d'eau chaude domestique et renouvellement d'un W.C. Peinturage de la couverture et dans quelques pièces du logement du geôlier.

SOREL (Richelieu):

Réfection des têtes de cheminée et rejointoiement de la maçonnerie défectueuse. Réfection partielle de la couverture en tôle, soudure et réparations.

CHAPITRE II (6)

SWEETSSEBURG (Bedford):

Soupape de sûreté sur fournaises et installation d'un réservoir d'expansion; calfeutrage des portes et châssis; peinturage de quelques pièces dans le logement du geôlier et bureau du shérif.

Confection de moustiquaires pour les fenêtres de la prison. Ouverture pour écoutille dans le toit. Rejointolement dans le mur de clôture de la cour des prisonniers. Confection de vestiaire en bois dans la salle des avocats et d'un petit autel pour la prison.

STE-ANNE DES MONTS (Gaspé):

Acquisition, par le gouvernement de la propriété du palais de justice, auquel une annexe serait ajoutée pour prison.

ST-HYACINTHE (St-Hyacinthe):

Réfection d'enduits dans le hall, un corridor et la salle d'audience qui fut redecorée. Réparations au canal d'égoût. Travaux de peinture et de vernis: plancher de la tribune du juge, la porte d'entrée principale. Nettoyage et blanchissage des cellules.

ST-JEAN (Iberville):

En septembre dernier était adjugé le contrat pour les ouvrages de restauration du palais de justice, comportant aussi un agrandissement aux deux extrémités, tel que sommairement décrit au rapport de l'an dernier.

Les travaux ont été conduits avec précaution, afin de ne pas déplacer ou déranger le moins possible les bureaux des officiers du palais et le logement du geôlier. Aujourd'hui le geôlier habite son nouveau logement et le shérif son nouveau bureau.

Les ouvrages de finission sont en cours: plâtrerie, parquets, boiseries, etc.

Dans la section de la prison, les ouvrages de restauration ont été limités aux systèmes de chauffage et de plomberie, ainsi qu'à quelques escaliers, pour l'instant; le programme de cette partie devant être réalisé l'an prochain.

ST-JEROME (Terrebonne):

Réparations à la couverture; soudure et peinture. Amélioration du plancher de l'entretait et pose d'une planche isolante. Réunion des bouches de ventilation de la Cour Supérieure à une tête sur le toit.

Peinturage général dans tout l'édifice, ouvrage entraînant des réparations préalables à la boiserie, aux châssis, aux planchers, la réfection d'enduits et le rajustement des pièces de quincaillerie.

Division en assemblages dans un corridor et au haut de l'escalier du logement du geôlier. Pose de grillages à barreaux dans certains châssis du soubassement.

Travaux de subdivision d'un bureau du soubassement; division en assemblages, déplacement de quelques sorties de lumières, peinturage, etc.

ST-JOSEPH (Beauce):

Remplacement du vieil escalier de bois conduisant à l'entrée principale par un escalier en fer à marches de bois, avec base de béton.

Plafond isolant au-dessus des fournaises,

STE-SCHOLASTIQUE (Terrebonne):

Erection d'une clôture en bois et broche, avec barrières métalliques, en bordure du terrain de l'ancien palais de justice, le long de la rue.

TROIS-RIVIERES (Trois-Rivières):

Palais de justice:

Peinturage de tous les chassis de l'ancienne partie et de tous les bureaux, y compris corrections aux boiseries et enduits ainsi que la pose de couvre-planchers dans les cours et bon nombre de bureaux.

Renouvellement du luminaire et installation de prises de courant électrique dans les salles d'audience et quelques bureaux. Confection de casiers dans la voûte du protonotaire où fut installé un ameublement de tablettes métalliques.

Prison:

Travaux de forge et de soudure électrique sur grillages à barreaux.

VILLEYFIELD (Beauharnois):

Reparations sur le système de drainage; installation d'un système de sonneries entre quelques bureaux et le logement du géôlier; corrections sur le système électrique.

VILLE-MARIE (Témiscamingue):

Meuble-armoires pour les objets du culte.

- B -

EDIFICES PARLEMENTAIRES ET PUBLICS.

MONTREAL:

Bureaux du Gouvernement:

Ouvrages de peinture: dans certains bureaux de la Santé et du Travail et à 515 St-Gabriel.

Agrandissement de la cage d'escaliers de la cour intérieure au soubassement à 89 Notre-Dame, et addition d'un tambour à l'entrée.

Ouvrages de plomberie: addition de lavabos dans deux bureaux de la Santé et du Travail.

Réparations à l'une des couvertures.

La Morgue:

Installation dans le laboratoire d'un conduit pour le gaz et d'un évier; construction de quelques armoires et tables de travail.

QUEBEC:

Hôtel du Gouvernement:

Les ouvriers des ateliers du ministère furent chargés au cours de l'année de la presque totalité des ouvrages d'entretien et d'améliorations, où furent engagés tous les corps de métier. En résumé:

Edifice "A":

Ouvrages de maçonnerie: élargissement de l'avenue entre les bâtisses A et B; réparations au pavage de la chaussée des diverses avenues, dans les limites du terrain. Correction du lambris de marbre du viaduc; réparations aux planchers de tuile de certains corridors.

Comme par les années passées, quelques bureaux furent remis à neuf: réfection des enduits, modernisation des systèmes d'éclairage et de chauffage, peinture.

Remplacement du câble principal d'entrée de l'énergie électrique; et étude en ce moment du projet de reorganisation de la chambre des transformateurs.

A l'occasion de la visite des souverains britanniques, le Roi George VI et la Reine Elizabeth, le 17 mai, l'édifice de la Législature fut décoré de banderolles, d'écussons et de faisceaux de dra-

CHAPITRE II (8)

peaux et d'oriflammes sur les deux façades principales et dont le motif principal, une marquise surmontée des armoiries du Canada, fut érigé à la porte de l'avenue Dufferin. Le Café du Parlement, transformé en vestiaire, ainsi que les petites pièces adjacentes, furent décorés de motifs floraux; et dans la salle du Conseil Législatif, où les Souverains furent officiellement reçus, les murs et les boiserie avaient été repeints et la décoration fut réalisée par une magnifique tenture rouge royal sur tout le pan de mur à l'arrière du trône et sur laquelle se détachaient les monogrammes "G" et "E", et aussi par des gerbes de fleurs et par des faisceaux de drapeaux surmontés des armoiries d'Angleterre et d'Ecosse.

Edifices "B" et "C":-

Mêmes travaux d'entretien en général que dans le précédent édifice.

Addition de quelques divisions en assemblages; ouvrages de peinture; réfection d'enduits, redistribution de voûtes et peinture, y compris la pose de couvre-plancher en linoléum.

Edifices "D" et "E":-

Addition de quelques unités de plomberie dans le laboratoire de l'Industrie Laitière. Réparations aux foyers électriques du Laboratoire des Mines. Divisions en assemblages aux 6^{ème} et 7^{ème} étages du Services des Mines, ainsi que dans les pièces 104, 106, 113 et 115. Travaux d'entretien en général dans les deux bâtisses sur les divers systèmes de plomberie, électricité et chauffage. Remplacement des cables sur deux ascenseurs de l'édifice "D".

Commission des Accidents du Travail:

Travaux de peinture et construction de quelques meubles par la main-d'oeuvre des ateliers du ministère.

Commission des Liqueurs:

Etude et surveillance des ouvrages de refecton des murs des bouilloires et aussi des ouvrages de ventilation de la chambre des réfrigérateurs.

Musée Provincial:

Ouvrages de maçonnerie: creusage de la cave dans la partie "est" pour y aménager des réserves. Construction de base en béton sous les réservoirs d'huile pour en assurer le débit par gravité.

Ouvrages de menuiserie: divisions en assemblages; montres diverses pour spécimens d'oiseaux, etc. Le ministère a fourni les matériaux.

Ouvrages de plomberie: corrections sur quelques accessoires des salles de toilette du public, et sur la tuyauterie de l'huile du système de chauffage.

Décorations: Pour la visite des Souverains Britanniques, la façade principale fut décorée de panneaux aux couleurs rouge, blanc et bleu, avec écussons aux armes de la Province de Québec, portant des faisceaux de drapeaux, dont le motif principal fut l'ensemble des drapeaux symbolisant les grands dominions de l'Empire. Sur le Parc même des Champs de Bataille, à la terrasse Earl Grey, fut érigée, d'après nos plans et sous notre surveillance, une estrade décorée aux couleurs de l'Empire et de l'Ecosse, et d'où les Souverains reçurent les hommages de milliers d'écoliers de la ville de Québec.

Spencer Wood:

Peinturage: nettoyage et peinture des salles du rez-de-chaussée et de la veranda du parc.

Maçonnerie: renouvellement du plancher de la serre-salon par une dalle de béton avec fini de surface en terrazzo et avec addition, comme décoration, d'un jeu d'eau au milieu duquel fut placée une vasque en marbre, propriété de Spencer Wood.

CHAPITRE II (9)

Décorations: à Spencerwood, comme au Parlement, l'édifice et quelques salles à l'intérieur furent décorés pour la réception à cet endroit des Souverains Britanniques.

Divers: les travaux d'entretien des bâtisses, des divers systèmes de plomberie, de chauffage, etc. furent à l'habitude exécutés par les ouvriers attachés à Spencerwood et quelques fois avec le concours des ouvriers du ministère, et les matériaux fournis par le ministère.

Pavage: à l'entrée principale, la pavage fut amélioré.

- 0 -

ECOLES

Montréal:

Ecole des Beaux-Arts:

Plomberie: remplacement de quelques accessoires défectueux dans la salle de toilette du soubassement.

Couverture: réparation et peinture des recouvrements des corniches.

Peinture: redécoration du hall d'entrée.

Québec:

Ecole des Arts Domestiques:

Ouvrages divers d'entretien: enduits réparés, corrections sur systèmes de plomberie et de chauffage.

Ecole des Beaux-Arts:

Peinture de cinq classes et renouvellement du luminaire.

Transformation de trois salles à l'entrée de la bibliothèque: enduits refaits; calorifères déplacés; luminaire amélioré, en vue de l'agrandissement de la bibliothèque et de l'aménagement approprié de meubles fixes pour documents, etc.

Démolition d'une petite serre et réparations à l'une des couvertures.

Ecole Normale Laval:

Travaux d'entretien et réparations générales: aux gouttières, aux systèmes de chauffage, de plomberie; peinture de plusieurs pièces, du préau, etc.

- D -

CONSTRUCTIONS DIVERSES

Bureaux d'enregistrements et Morgues:

Plusieurs locaux pour morgues furent visités au cours de l'année en vue de déterminer s'ils étaient aménagés conformément aux règlements établis; citons: Granby, L'Assomption et La Tuque.

Edifices à bureaux:

A Buckingham: Travaux de transformation de la bâtisse récemment acquise en vue d'en faire l'édifice à bureaux du gouvernement. Un revêtement de briques fut ajouté en façade dont la composition fut modifiée pour lui donner un caractère sobre et correspondant à la destination de la bâtisse. Dans une partie fut logé le débit de la Commission des Liqueurs, et dans une autre partie les divers bureaux du gouvernement établis à Buckingham. Le système d'électricité

CHAPITRE II (10)

fut corrigé et amélioré; un système de chauffage neuf fut ajouté ainsi que quelques accessoires de plomberie. Les autres travaux de restauration comprirent des ouvrages où furent employés les divers corps de métier.

A Trois-Rivières: Les travaux commencés l'an dernier au rez-de-chaussée et au premier étage pour y loger l'Unité Sanitaire sont terminés. Le deuxième étage fut également transformé: il s'agissait d'une vaste salle où nous avons fait les subdivisions nécessaires pour y aménager les bureaux du Service des Agronomes de la région; divisions en assemblages; planchers recouverts d'un prélat; petite salle de toilette; isolation du plafond; système de chauffage; peinture, électricité et luminaire, etc.

Au soubassement, mêmes travaux pour l'aménagement des bureaux du Revenu: une salle pour le public avec voûte; un bureau privé, petite salle de toilette.

Le terrain à l'arrière fut entouré d'une clôture de bois et broche; un portique en façade fut construit de façon à donner une entrée principale pour les bureaux des principaux étages, et une entrée séparée pour les bureaux du revenu.

Ces travaux comprirent: l'amélioration des systèmes électriques, de chauffage et de plomberie, le peinture des chassis, la confection d'armoires et employèrent des ouvriers de tous les corps de métier.

Divers:

Notre collaboration fut aussi requise pour:

a) La visite de terrains et l'étude préliminaire d'un projet de bâtisses à bureaux du gouvernement à Mont-Joli.

b) La visite et la préparation d'un rapport sur l'état d'une bâtisse à bureaux à Matane

c) La visite et la préparation d'esquisses et d'un rapport en vue de l'aménagement d'une Cour de Magistrat dans l'édifice du Poste de Pompiers à Shawinigan Falls.

d) Pour la préparation d'une esquisse et la surveillance de l'exécution d'une peinture représentant les Armes du Canada, et destinée à la salle de la Cour Supérieure, dans l'hôtel de ville de Thetford Mines.

Le Service des Architectes

par Léopold Fontaine

Architecte.

CHAPITRE III
PREVENTION DES INCENDIES

Rapport du Commissaire

Québec, le 30 juin 1939

A l'honorable Ministre des Travaux publics,
Hôtel du Gouvernement,
QUEBEC.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel conformément à la loi de la prévention des incendies (S.R.Q. 1925, chapitre 180).

Les primes indiquées dans le tableau suivant ont été versées, au cours de l'année écoulée, en vertu de l'article 11 de la loi, à 69 corporations qui ont installé un système de protection contre l'incendie ou qui ont amélioré celui qu'elles possédaient.

<u>Corporation</u>	<u>Comté</u>	<u>Prime</u>
Andréville	Kamouraska	\$3,000.00
Aylmer	Gatineau	4,223.00
Baieville	Yamaska	4,357.75
Beauceville-Est	Beauce	500.00
Berthier	Berthier	2,000.00
Black Lake	Mégantic	787.50
Buckingham	Papineau	500.00
Bury	Compton	1,500.00
Chambly Bassin	Chambly	600.00
Chambly Canton	Chambly	5,956.00
Charny	Lévis	9,047.00
Cowansville	Missisquoi	3,500.00
Deschailions	Lotbinière	131.08
Dorion	Vaudreuil	488.74
Duparquet	Abitibi	262.50
East Angus	Compton	4,250.00
Grandes Bergeronnes	Saguenay	6,500.00
Hébertville Village	Lac St-Jean	52.50
Iberville	Iberville	389.91
Knowlton	Brome	262.50
Lac-au-Saumon	Matapédia	250.00
Lambton	Frontenac	1,163.34
La Providence	St-Hyacinthe	53.67
La Station du Coteau	Soulanges	162.50
Lennoxville	Sherbrooke	2,100.00
Louiseville	Maskinongé	300.00
Macamic	Abitibi	365.44
Magog	Stantead	2,500.00
Melbourne	Richmond	7,000.00
Metis-sur-Mer	Matane	1,334.63
Nicolet	Nicolet	500.00
Noranda	Témiscamingue	6,000.00
N. D. du Mont-Carmel	Champlain	116.59
Plessisville	Mégantic	2,233.50
Pointe-aux-Trembles	Laval	1,965.62
Port-Alfred	Chicoutimi	75.00
Potton	Brome	5,422.50
Repentigny	L'Assomption	1,400.00

CHAPITRE III (2)

Richelieu	Rouville	6,261.71
Rivière Beaudette	Soulanges	75.16
Roberval	Roberval	946.07
Rouyn	Témiscamingue	355.21
St-Adelphe	Champlain	42.57
St-Alexandre	Kamouraska	114.61
St-André Avelin	Papineau	240.50
Ste-Angèle de Mérici	Matane	6,000.00
St-Casimir	Portneuf	610.55
St-Coeur de Marie	Lac St-Jean	144.75
St-Gabriel de Brandon	Berthier	5,000.00
Ste-Germaine du Lac Etchemin	Dorchester	130.50
St-Grégoire le Grand de Monnoir	Iberville	198.18
Ste-Hélène	Kamouraska	4,000.00
Ste-Hélène de Breakeyville	Lévis	221.87
St-Jean Port Joli	L'Islet	100.00
St-Samuel de Gayhurst	Frontenac	2,317.40
St-Sébastien	Frontenac	2,356.06
Ste-Thérèse	Terrebonne	3,500.00
St-Zacharie	Dorchester	500.00
Sawyerville	Compton	3,005.43
Scottstown	Compton	3,962.75
Senneterre	Abitibi	1,300.00
Shefford Ouest	Shefford	2,500.00
Sutton	Brome	11,412.52
Thurso	Papineau	952.17
Val-d'Or	Abitibi	8,500.00
Ville-Marie	Témiscamingue	1,112.50
Warwick	Arthabaska	2,865.38
Waterloo	Shefford	150.01
Wottonville	Wolfe	339.70
	Total ...	\$ 150,466.87

Un grand nombre de demandes qui vous ont été adressées ont dû être refusées du fait que le montant des dépenses en jeu était trop élevé en regard du budget mis à votre disposition.

A date, 296 corporations ont reçu en vertu de la loi de la prévention des incendies un montant total de primes de \$2,125,905.22. La valeur de la propriété protégée de ce chef peut s'élever approximativement à \$500,000,000.00, affectant une population de plus de 500,000 âmes.

En outre des octrois consignés au tableau précédent, certaines primes ont été payées aux 20 corporations dont les noms suivent et qui ont rendu les pièces de raccordement de leur système de protection contre l'incendie conformes au type adopté pour la province:-

<u>Corporation</u>	<u>Comté</u>	<u>Prime</u>
Acton Vale	Bagot	\$ 79.25
Black Lake	Mégantic	105.93
Chambly Canton	Chambly	44.00
Charny	Lévis	53.00
Deschailions	Lotbinière	54.43
Drummondville	Drummond	201.87
Macamic	Abitibi	112.63
Matane	Matane	115.88
Métis-sur-Mer	Matane	65.37
Noranda	Témiscamingue	69.75
Port-Alfred	Chicoutimi	74.50
Potton	Brome	77.50
Richelieu	Rouville	43.25

CHAPITRE . III (3)

St-Pie	Bagot	59.50
Sawyerville	Compton	97.66
Scottstown	Compton	37.25
Sorel	Richelieu	949.25
Thurso	Papineau	78.37
Warwick	Arthabaska	134.62
Waterloo	Shefford	<u>199.67</u>
	Total	\$ 2,653.68

Québec est la seule province du Dominion où un travail efficace se poursuit dans ce domaine et, à date, 115 municipalités ont profité des avantages de la loi pour rendre les pièces de raccordement de leur système de protection contre l'incendie uniformes.

La liste qui suit des noms des municipalités où les pièces d'accouplement sont conformes au type adopté pour la province permettra, aux manufacturiers et aux fournisseurs d'appareils et d'accessoires de services d'incendie, de fournir un type d'accouplement qui convient à ces endroits. Elle permettra, de plus, aux autorités municipales des diverses municipalités de savoir si elles peuvent s'entr'aider les unes les autres en cas d'incendie sérieux:-

<u>Municipalité</u>	<u>Comté</u>
Acton Vale	Bagot
Almaville	Champlain
Amos	Abitibi
Andréville	Kamouraska
Asbestos	Richmond
Aylmer	Gatineau
Bagotville	Chicoutimi
Baieville	Yamaska
Beaucoville-Est	Beauce
Beauharnois	Beauharnois
Bedford	Missisquoi
Beebe Plain	Stantead
Bernierville	Mégantic
Berthier	Berthier
Black Lake	Mégantic
Bonsecours	L'Islet
Boucherville	Chambly
Bury	Compton
Chambly Canton	Chambly
Champlain	Champlain
Charlemagne	L'Assomption
Charny	Lévis
Contrecoeur	Verchères
Coteau du Lac	Soulanges
Cowansville	Missisquoi
Danville	Richmond
DeLéry	Chateauguay
Delson	Laprairie
Deschaillons	Lotbinière
Deux-Rivières	Champlain
Dorion	Vaudreuil
Drummondville	Drummond
Duparquet	Abitibi
East-Broughton	Beauce
Escoumains	Saguenay
Farnham	Missisquoi

CHAPITRE III (4)

Ferme-Neuve	Labelle
Gracefield	Gatineau
Grandes-Bergeronnes	Saguenay
Grenville	Argenteuil
Howick	Chateauguay
Iberville	Iberville
Kénogami	Chicoutimi
Knowlton	Brome
Lachute	Argenteuil
Lambton	Frontenac
L'Annonciation (Oka)	Deux-Montagnes
La Pérade	Champlain
Laprairie	Laprairie
La Providence	St-Hyacinthe
Leselle	Jacques-Cartier
LaSarre	Abitibi
L'Assomption	L'Assomption
La Station du Coteau	Soulanges
L'Enfant-Jésus	Beauce
Lennoxville	Sherbrooke
L'Epiphanie	L'Assomption
Longueuil	Chamly
Lorrainville	Témiscamingue
Louiseville	Maskinongé
Luceville	Rimouski
Lyster	Mégantic
Macamic	Abitibi
Magog	Stantead
Maniwaki	Gatineau
Marieville	Rouville
Masson	Papineau
Massueville	Richelieu
Matane	Matane
Melbourne	Richmond
Metis-sur-Mer	Matane
Mont-Carmel	Kamouraska
Mont-Joli	Matane
Mont-Laurier	Labelle
Mont-Royal	Westmount
Napierville	Napierville
Nicolet	Nicolet
N.D. de Portneuf	Portneuf
N.D. du Mont-Carmel	Champlain
Noranda	Témiscamingue
Normandin	Roberval
Plessisville	Mégantic
Pointe-aux-Trembles	Hochelaga
Pont-Rouge	Portneuf
Port-Alfred	Chicoutimi
Potton Canton	Brome
Pricoville	Matane
Repentigny	L'Assomption
Richelieu	Rouville
Richmond	Richmond
Roberval	Roberval
Rock Island	Stantead
Rouyn	Témiscamingue
S.C. de J. de Crabtree Mills	Joliette
Saindon	Metépédia
St-Adelphe	Champlain
St-Alexandre	Iberville
St-Alexandre	Kamouraska
St-Alexis	Montcalm
St-Alexis de la Grande Baie	Chicoutimi
Ste-Angèle de Mérici	Rimouski
Ste-Anne de Chicoutimi	Chicoutimi
Ste-Anne de la Pérade	Champlain
Ste-Anne de la Pocatière	Kamouraska
St-Antoine de Padoue	Verchères
St-Barthelémi de Dusablé	Berthier
St-Casimir	Portneuf
St-Casimir-Est	Portneuf
St-Césaire	Rouville

St-Charles-sur-Richelieu	St-Hyacinthe
St-Chrysostome	Chateauguay
St-Clet	Soulanges
St-Coeur de Marie	Lac St-Jean
St-Constant	Laprairie
St-Damien	Bellechasse
St-Edouard (paroisse et Joly)	Lotbinière
St-Emilien (Desbiens)	Lac St-Jean
Ste-Emmélie (Val Alain)	Lotbinière
St-Esprit	Montcalm
St-Félix de Valois	Joliette
St-Flavien	Lotbinière
St-Gabriel de Brandon	Berthier
St-Georges-Est	Beauce
St-Guillaume	Yamaska
Ste-Hélène	Kamouraska
Ste-Hélène de Breakeyville	Lévis
St-Hilaire	Rouville
St-Hugues	Bagot
St-Hyacinthe	St-Hyacinthe
St-Jacques	Montcalm
St-Jean Port Joli	L'Islet
St-Jérôme	Lac St-Jean
St-Jérôme	Terrebonne
St-Joachim de Chateauguay	Chateauguay
St-Joseph	Beauce
St-Joseph	St-Hyacinthe
St-Joseph d'Alma	Lac St-Jean
St-Joseph de Deschambault	Portneuf
St-Jude de St-Ours	St-Hyacinthe
Ste-Julienne	Montcalm
St-Léon de Standon	Dorchester
Ste-Madeleine	St-Hyacinthe
St-Marc de Cournoyer	Verchères
St-Marcel	Richelieu
Ste-Martine de Beauharnois	Chateauguay
St-Michel d'Yamaska	Yamaska
St-Pacôme	Kamouraska
St-Pascal	Kamouraska
St-Patrice de Sherrington	Napierville
St-Philippe de Néri	Kamouraska
St-Pie	Bagot
St-Pierre	Jacques-Cartier
St-Polycarpe	Soulanges
St-Raymond	Portneuf
St-Rémi	Napierville
St-Robert	Richelieu
St-Roch de l'Achigan	L'Assomption
St-Romuald d'Etochemin	Lévis
Ste-Rose	Laval
St-Samuel de Gayhurst	Frontenac
St-Sébastien	Frontenac
Ste-Thècle (village)	Laviolette
Ste-Thècle (paroisse)	Laviolette
Ste-Thérèse	Terrebonne
St-Urbain	Charlevoix
St-Zacharie	Dorchester
Sawyerville	Compton
Scotstown	Compton
Senneterre	Abitibi
Shawbridge	Terrebonne
Shefford-Ouest	Shefford
Sorel	Richelieu
Stantead	Stantead
Sutton	Brome
Sweetsburg	Missisquoi
Terrebonne	Terrebonne
Thurso	Papineau
Upton	Bagot
Val-d'Or	Abitibi
Varenes	Verchères
Vaudreuil	Vaudreuil
Victoriaville	Arthabaska
Ville-Marie	Témiscamingue

CHAPITRE III (6)

Warwick	Arthabaska
Waterloo	Shefford
Weedon Centre	Wolfe
Windsor Mills	Richmond
Wottonville	Wolfe

Certaines corporations, quoique n'ayant pas encore adopté officiellement le type de pièce d'accouplement que nous préconisons, possèdent toutefois une pièce dont les dimensions s'en rapprochent de très près, et il suffirait de modifications très légères pour qu'il y ait à ces endroits conformité avec notre type. Les noms de ces corporations, de même que certaines dimensions des pièces de raccordement, sont donnés dans la liste suivante:-

<u>Corporation</u>	<u>Comté</u>	<u>Nombre de filets au pouce</u>	<u>Diamètre extérieur au sommet des filets de la pièce mâle.</u>
Arthabaska	Arthabaska	7	3 1/16"
Ayer's Cliff	Stantead	7	3 1/16"
Baie Shawinigan	St-Maurice	7	3 1/16"
Beloeil	Verchères	7	3 3/64"
Cap de la Madeleine	Champlain	7	3 3/64"
Chesterville	Arthabaska	7	3 1/16"
Dorval	Jacques-Cartier	7	3 3/64"
Granby	Shefford	7	3 3/64"
Greenfield Park	Chambly	7	3 1/16"
Hampstead	Jacques-Cartier	7	3 3/64"
Huntingdon	Huntingdon	7	3 3/64"
Labelle	Labelle	7	3 1/16"
L'Abord à Plouffe	Laval	7	3 1/16"
Lac Frontière	Montmagny	7	3 3/64"
Lachine	Jacques-Cartier	7	3 1/16"
La Malbaie	Charlevoix-Est	7	3 1/16"
La Tuque	Champlain	7	3 1/16"
Laurierville	Mégantic	7	3 3/64"
Laval-sur-le-Lac	Laval	7	3 3/64"
Montmagny	Montmagny	7	3 3/64"
Montréal	Hochelaga	7	3 3/64"
Montréal-Nord	Laval	7	3 3/64"
Montreal Ouest	Westmount	7	3 3/64"
Montréal-Sud	Chambly	7 & 8	3 3/64"
Outremont	Westmount	7	3 3/64"
Pointe-au-Pic	Charlevoix-Est	7	3 1/16"
Pointe-Claire	Jacques-Cartier	7	3 1/16"
Rigaud	Vaudreuil	7	3 1/16"
Rougemont	Rouville	7	3 1/16"
St-Eustache	Deux-Montagnes	7	3 3/34"
St-Faustin	Terrebonne	7	3 1/16"
Ste-Flore	St-Maurice	7	3 3/64"
St-Hubert	Rivière du Loup	7	3 3/64"
St-Jean	St-Jean	7	3 3/64"
St-Joseph de Mont-Rolland	Terrebonne	7	3 3/64"
St-Laurent	Jacques-Cartier	7	3 1/16"
St-Léonard de Port Maurice	Laval	7	3 3/64"
St-Michel	Laval	7	3 3/64"
Shawinigan Falls	St-Maurice	7	3 3/64"
Shawville	Pontiac	7	3 3/64"
Trois-Rivières	Trois-Rivières	7	3 1/32"
Verchères	Verchères	7	3 3/64"
Verdun	Jacques-Cartier	7	3 1/16"

Les noms des municipalités où les dimensions des pièces de raccordement sont franchement différentes de celles du type

CHAPITRE III (7)

que nous avons adopté, sont donnés dans le tableau suivant:

<u>Municipalité</u>	<u>Comté</u>	<u>Nombre de fi- lets au pouce</u>	<u>Diamètre extérieur au sommet des filets de la pièce mâle</u>
Arvida	Chicoutimi	6	3 7/32"
Baie St-Paul	Charlevoix Ouest	5	3 1/4"
Beauport	Québec	5	3 7/32"
Bromptonville	Richmond	5	3 17/64"
Buckingham	Papineau	6	3 7/32"
Cap St-Ignace	Montmagny	8	2 61/64"
Chicoutimi	Chicoutimi	8	3 5/64"
Cookshire	Compton	5	3 15/64"
East Angus	Compton	5	3 17/64"
Gaspé	Gaspé	8	3 5/64"
Giffard	Québec	5	3 7/32"
Hull	Gatineau	6	3 7/32"
Jonquièrre	Chicoutimi	6	3 17/64"
Laterrière	Chicoutimi	8	3 5/64"
Laurentides	L'Assomption	5	3 5/64"
Lévis	Lévis	7-7½-8	3 à 3 3/64"
Loretteville	Québec	8	3 1/64"
Neuville	Portneuf	5	3 1/4"
New Richmond	Bonaventure	5	3 1/4"
N. D. de la Doré	Roberval	8	3 5/64"
N. D. des Anges	Portneuf	5	3 1/4"
Pointe à Gatineau	Papineau	6	3 1/4"
Québec	Québec	5	3 7/32"
Québec-Ouest	Québec	5	3 7/32"
Rimouski	Rimouski	8	3 5/64"
Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup	8	3"
Rivière du Moulin	Chicoutimi	8	3 5/64"
Robertsonville	Mégantic	5	3 7/32"
Ste-Anne de Beaupré	Montmorency	5	3 1/4"
St-Colomb (Sillery)	Québec	5	3 7/32"
St-Félicien	Roberval	8	3 3/64"
St-Gédéon	Lac St-Jean	8	3 3/64"
St-Joseph de Richelieu	Richelieu	5	3 1/8"
St-Marc des Carrières	Portneuf	5	3 1/4"
Ste-Marie	Beauce	5	3 1/4"
St-Maxime de Scott	Dorchester	5	3 1/4"
St-Michel Archange	Quebec	5	3 7/32"
St-Thuribe	Portneuf	6	3 6/32"
Sherbrooke	Sherbrooke	5	3 17/64"
Tadoussac	Saguenay	5	3 5/64"
Thetford Mines	Mégantic	5	3 15/64"
Valleyfield (Salaberry de)	Beauharnois	8	3 1/64"

Nous avons, cette année, à déplorer la disparition de monsieur l'inspecteur-instructeur Joseph F. Chevalier, qui est décédé le 18 mars dernier. En perdant monsieur Chevalier, nous perdons un de nos plus précieux collaborateurs, un homme d'une grande expérience et un des serviteurs les plus dévoués de la province.

Monsieur l'inspecteur-instructeur P. Gauthier a maintenant seul la charge de l'inspection des municipalités où un octroi a été versé. L'entraînement qu'il a eu en travaillant en collaboration avec monsieur Chevalier et son expérience personnelle vont lui permettre de remplir cette tâche avec efficacité. Ces inspections, en outre qu'elles ont servi à maintenir l'efficacité des systèmes de protection contre l'incendie de ces municipalités, ont permis à l'inspecteur-instructeur de découvrir dans plusieurs endroits, où le public

CHAPITRE III (8)

est admis, des dangers d'incendies qu'il s'est empressé de signaler aux autorités municipales dans le but de les faire disparaître.

Cette année encore, la province de Québec est arrivée au premier rang parmi les concurrents qui ont pris part à la campagne de la semaine de la prévention des incendies et nous n'avons rien négligé pour obtenir ce résultat. Il y a, cependant, encore beaucoup de travail à faire pour couvrir en entier le champ de propagande nécessaire, et je me plais à louer ici le dévouement inlassable de mon personnel à obtenir ce résultat.

Mes investigateurs ont eu à accomplir cette année un travail considérable par suite du grand nombre de demandes d'enquêtes qui nous ont été adressées. Si on tient compte des grandes distances qu'ils ont à parcourir et du nombre plutôt restreint de ces investigateurs en comparaison de la population desservie et de ce qui existe dans les autres provinces, on comprendra qu'ils ont à accomplir un travail au-dessus de leurs forces et qu'il sera nécessaire tout prochainement d'en augmenter le nombre.

Les chiffres suivants en disent d'ailleurs plus long que tout commentaire:-

Etat des enquêtes pour l'année 1938-1939

Enquêtes continuées	203
Nouvelles enquêtes	136
Enquêtes terminées	87
Enquêtes non terminées	252

Les enquêtes terminées ont donné les résultats suivants:

Enquêtes jugées non nécessaires après investigations préliminaires	2
Origine accidentelle	28
Origine inconnue	35
Personne inconnue	1
Preuve insuffisante	18
Origine criminelle	3
	<u>87</u>
Accusations portées	5
Acquittements	3
Culpabilités	6

Ces derniers chiffres ne semblent pas concorder, mais il faut comprendre que, dans les districts ruraux, il arrive souvent que deux ans s'écoulent avant que le procès soit terminé.

Les statistiques compilées par mon bureau sur les pertes causées par l'incendie dans la province au cours de l'année 1938 ont révélé les faits suivants:

CHAPITRE III (9)

Pertes matérielles totales	\$ 8,551,735.00
Pertes totales couvertes par les assurances	\$ 6,767,623.05
Pertes totales non couvertes par les assurances	\$ 1,784,111.95
Nombre d'incendies ayant causé chacun des dommages pour plus de \$10,000.00	136
Pertes totales causées par ces incendies . . .	\$ 4,208,075.00
Nombre de réclamations rapportées par les compagnies d'assurance pour dommages de moins de \$25.00	12,979
Montant total de ces réclamations	\$ 132,379.15
Nombre d'incendies rapportés et dont l'origine n'est pas connue	1,733
Pertes totales causées par ces incendies . . .	\$ 4,332,293.51
Nombre d'incendies rapportées	6,834
Personnes ayant perdu la vie au cours de ces incendies	103
Personnes ayant été blessées au cours de ces incendies	135

Humblement soumis,

Le Commissaire des incendies
de la Province.

Ernest Lavigne

CHAPITRE IV

CHEMINS DE FER

Rapport du directeur des Chemins de fer

Québec, le 30 juin 1939

A l'honorable Ministre des Travaux publics,
Hôtel du Gouvernement,
QUEBEC.

Monsieur le ministre,

En ma qualité de directeur des chemins de fer de la Province de Québec, j'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour la période du 30 juin 1938 au 30 juin 1939.

Je dois tout d'abord mentionner, relativement à la demande des chemins de fer Nationaux du Canada, dont il était fait mention dans mon rapport de l'an dernier, que par l'ordonnance No 56436, rendue le 19 septembre 1938, la Commission des Transports du Canada autorise la requérante à discontinuer l'exploitation de sa ligne sur sa subdivision de Frelighsburg, dans la province de Québec, entre Farnham, mille 17.9, et Frelighsburg, mille 0.0, soit un parcours total de 17.9 milles; telle discontinuation devant devenir en vigueur quatre-vingt-dix jours à compter de la date de la présente ordonnance; et ordonne que l'autorisation accordée soit sans préjudice aux droits ou recours quelconques que les parties pourraient avoir devant les tribunaux de juridiction compétente quant à ce qui concerne les clauses de tous contrats existants.

Au cours de la présente année également, la Commission des Services publics de Québec a rendu sa décision quant à la requête de la compagnie du Chemin de fer Roberval-Saguenay demandant l'annulation de l'ordonnance rendue par la Commission le 26 octobre 1934, dans la cause No 3264, et la permission de cesser l'opération du service de transport des voyageurs sur tout son réseau, et, par l'ordonnance No 5557, du 15 novembre 1938, cette Commission accorde la demande de la requérante suivant les conclusions de sa requête du 3 octobre 1938, tout en réservant aux municipalités qui n'ont pris d'engagement que pour une année, le droit, à l'expiration de la première année, de s'adresser à la Commission pour demander la révision de l'ordonnance si l'arrangement intervenu ne leur donne pas satis-

CHAPITRE IV (2)

faction.

Je dois aussi signaler que la section Val-d'Or-Rouyn, de l'embranchement Senneterre-Rouyn des C.N.R., a été inaugurée le 5 décembre 1938.

La charte de Temiscamingue and Abitibi Railway Company a été modifiée comme suit au cours de la dernière session (voir 3 Geo. VI, ch. 135);

"12.- La compagnie construira son chemin de fer en commençant par la section Angliers, et ce, avant le 1er décembre 1940, et ladite section devra être terminée avant le 1er octobre 1942."

Quant aux subventions de toute nature accordées ou payées à diverses compagnies de chemin de fer, on trouvera tous les renseignements voulus en consultant les tableaux suivants du rapport de 1928 et ceux antérieurs, savoir:

Tableau "A" pour les balances restant disponibles au département sur les sommes reçues du Trésor. Ce tableau n'a pas été modifié et il est complet.

Tableau "B", (a) pour les subventions en argent accordées à certaines compagnies
(b) pour les sommes payées au 30 juin 1928.
(c) pour les montants restant à payer à cette date
(d) pour les subventions qui sont devenues caduques.

La seule modification à faire à ce tableau est mentionnée au rapport de 1932.

Tableau "C", (a) pour les subventions en terres accordées à certaines compagnies.
(b) pour les sommes payées jusqu'au 30 juin 1928.
(c) pour les montants restant à payer à cette dernière date.
(d) pour les subventions qui sont devenues caduques, etc.

Ce tableau n'a pas été modifié et il est complet au 30 juin 1939, tel qu'il est publié dans le rapport de l'année 1928.

Tableau "D", pour les subventions en terres, non convertibles en argent, gagnées par différentes compagnies de chemins de fer jusqu'au 30 juin 1928, sur les subventions accordées par les lois 4 Ed. VII, ch. 2, sec. 1; 6 Ed. VII, ch. 4, sec. 1; 8 Ed. VII, ch 5, sec. 1; 1 Geo. V, ch. 2, sec. 1.

Ce tableau également n'a pas été modifié et il est complet au 30 juin 1939, tel que publié dans le rapport de 1928.

Tableau "E" (a) pour les subventions en terres, non convertibles en argent, accordées à certaines compagnies

CHAPITRE IV (3)

- (b) pour subventions gagnées jusqu'au 30 juin 1928.
- (c) pour les subventions restant à gagner à cette dernière date.
- (d) pour les subventions qui sont devenues caduques, etc.

Ce tableau n'a pas été modifié et il est complet à date, tel que publié en 1928.

On trouvera, comme par les années passées, au tableau "F" reproduit ci-après la longueur en milles des voies ferrées construites ou en exploitation ou prêtes à être livrées à l'exploitation au 31 décembre 1928.

Humblement soumis,

Le directeur des chemins de fer

Ivan E. Vallée

TABLEAU "F"

LONGUEUR DES VOIES FERREES CONSTITUEES OU EN EXPLOITATION OU PRETES A ETRE
LIVREES A L'EXPLOITATION DANS LA PROVINCE DE QUEBEC, AU 30 DECEMBRE 1938

	Distance en milles	Sous totaux en milles	Totaux en milles	Grand total en milles
A) RESEAU DES CHEMINS DE FER NATIONALS CANADIENS (C.N.R.):				
1.- Chemins de fer du gouvernement canadien:				
Intercolonial Ry	De la frontière interprovinciale près Matapédia à Pointe Lévis Hadlow à Charny St-Charles à Jct Ouest Jeffre à Jct avec N.T. Ry. au mille 1.46 subdivision du pont Chaudière à Jct Ste-Rosalie St-Léonard Jct à Nicolet	292.65 5.77 16.73 1.42 115.96 14.25	446.78	
Lotbinière & Mégantic Ry	Villeroi à Parisville Parisville à Deschailions 3.54 milles opération discontinuée	13.12	13.12	
National Transcontinental Ry	De la frontière interprovinciale, près Courchesne, à Diamond Jct Jct avec Intercolonial Ry au mille 1.46 subdivision du pont à Cadorna, via Pont et Cap Rouge Raccordement au C.N.Q. Ry à Allenby Cap Rouge à jonction avec C.N.Q.Ry près Donncona St-Marc à frontière interprovinciale près La Beine Y à Cap Rouge Taschereau au mille 1.07 subdivision Rouyn	199.03 9.79 0.11 21.19 455.19 0.18 1.07	686.56	
Quebec & Saguenay Ry.	St-Joachim à Cap Tourmente (loué du Q.R.L. & P. Co.) Cap Tourmente to Nairn Falls	5.08 61.71	66.79	
National Transcontinental Branch Lines Co.	(loué aux ch. de fer du Gouvernement Canadien) mille 1.07 subd. Rouyn, près Taschereau, à Noranda	43.55	43.55	1,256.80
2.- Canadian National Railway:				
Canadian National Ry.	Kasill à Lac Rémi La Doré à Dolbeau Oka Jct à Chemin Calumet Senneterre à Noranda	2.40 25.31 4.45 100.40	132.56	

TABLEAU "F" (2)

	Distance en milles	Sous totaux en milles	Totaux en milles	Grand total en milles
Grand Trunk Ry.				
De la frontière interprovinciale à Norton à Jct St-Henri	129.76			
Pointe Lévis à Hadlow	0.95			
Charny à Richmond	88.71			
Victoriaville à Des Ormeaux	35.72			
Troignon ouest du Y à St-Henri	0.34			
Gare Bonaventure, Montréal, à frontière interprovinciale à Rivière Beaudette	45.09			
Raccordement au C.P.R. à Dorval	0.24			
Brossseau à frontière internationale à Fort Covington	61.56			
St-Lambert à frontière internationale à Rouse's Point	40.18			
Raccordement au C.V.Ry à St-Jean	0.03			
Hemmingford à St-Isidore Jct.	21.29			
Y à Cantic	0.24			
Y à Ayrness	0.22			
Turcot à la Jct Jacques-Cartier	10.77			
Y à la Jct de l'Est	0.24			
De frontière internationale, près East Alburgh, à la frontière interprovinciale à l'ouest de Ste-Justine (autrefois Canada Atlantic Ry)	66.48			
Ste-Martine Jct à Beauharnois (autrefois Beauharnois Jct. Ry)	<u>5.90</u>		507.72	
(Autrefois Atlantic & Lake Superior Ry) Metapedia à Paspebiac Ouest		100.09		
Paspebiac ouest à Gaspé		102.16		
Quebec Oriental Ry.				
Atlantic, Quebec & Western Ry				
Quebec, Montreal & Southern Ry.				
Portierville à St-Grégoire, 27.48 milles, opération discontinuée	20.85			
St-Grégoire à Pierreville	0.28			
Y à St-Grégoire	61.41			
Pierreville à St-Lambert (Autrefois South Shore Ry)	31.10			
Bellevue Jct à St-Hyacinthe (autrefois United Counties Ry	0.94			
Lemoyne à Brodies	<u>0.33</u>		114.91	
Raccordement à Nicolet				
(Loué au Gen. N.t. Ry.)				
Meigs à Waterloo	28.35			
Rue St-Charles à Clough Jct, Granby (Voir Montreal & Southern Counties Ry)				
Boucle à Granby (Voir Montreal & Southern Counties Ry)				28.35

TABLEAU I. F^m (3)

	Distance en milles	Sous total en milles	Totaux en milles	Grand total en milles
Montreal & Province Line Ry				
(Loué au Can. Nat. Ry)				
M & S.C. Jct à St-Césaire (Voir Montreal & Southern Counties Ry)				
Ste-Angèle à Marieville (Voir Montreal & Southern Counties Ry)				
Farnham à Pellysburg	17.90	17.90		
Total du Can. Nat. Ry			1,003.69	
3.- <u>Canadian Northern Ry:</u>				
Quebec & Lake St. John Ry.				
Quebec à Chicoutimi	227.25			
Chambord à Roberval	13.32			
Hôtel Jct à Lac St-Joseph	0.62			
Y à Hotel Jct.	0.14	241.33		
Roberval à La Doré	18.75	18.75		
Canadian Northern Quebec Ry.				
Limoulin à Jct avec N.T.R. à Allenby	4.90			
Jct. avec N.T.R. près Donnacona à St-Marc	18.26			
St-Prosper à Garneau	17.98			
Grand'Mère au mille 29.53 subdivision Grand'Mère	7.79			
Presnière à Papineau	12.66			
St-Jacques à Fawdon	9.00			
Rinfret au mille 43.22, subd. Montfort, près St-Sauveur.	14.95			
Y à Joliette	0.43			
Y à la Jct Rinfret	0.28			
Intervale à Kasil	9.07			
Grenville à frontière interprovinciale	0.32	95.64		
Chateauguay & Northern Ry.				
Joliette à Montréal	36.21			
Paradis à St-Jacques	6.77	42.98		
Great Northern Ry.				
Rivière à Pierre à Jct des chemins de fer anciennement Grand Nord et				
Basses Laurentides près Hérouville (autrefois chemin de fer des				
Basses Laurentides)				34.88
Jct des chemins de fer anciennement Grand Nord & Basses Laurentides				
près Hérouville à Garneau				5.31
Garneau à Grand'Mère				3.76

TABLEAU N° 1 (4)

	Distance en milles	Somme totale en milles	Totale en milles	Grand total en milles
Great Northern Ry (suite)				
Mille 29.53 subdivision Grand-Mère, à Joliette Jolietts à Jct Cushing	49.80			
Mille 43.22, subd. Montfort, à St-Sauveur, près Huberdeau (autrefois Montfort Colon. Ry)	61.58			
	<u>30.25</u>	185.58		
Mount Royal Tunnel & Terminal Co.				
Station Montréal Tunnel & Terminal Ry à la Jct avec Can. Nor. Ontario Ry. au mille 5.82 subdivision Mount Royal	5.82		5.82	
Canadian Northern Ontario Ry.				
Jct avec chemin de fer Mount Royal Tunnel & Terminal au mille 5.82, subdivision Mount Royal, à Certierville Val Royal à Granville	2.38			
Frontière interprovinciale à Pontreac à frontière interprovin- ciale Fortage du Fort	45.01			
	<u>22.30</u>		<u>70.57</u>	
			660.79	
				2,921.23
4. - <u>Central Vermont Ry</u> (Contrôlé par les chemins de fer nationaux du Canada et exploité comme organisation séparée):				
Montréal & Vermont Jct. Ry. Stralen à la frontière internationale	<u>25.33</u>			25.33
5. - <u>Montréal & Southern Counties Ry</u> (ce réseau est électrifié et contrôlé par les chemins de fer Nationaux du Canada et exploité comme organisation séparée):				
Montréal & Southern Counties Ry. Montréal, rue Touville à rue McGill	0.14			
Montréal, rue McGill à extrémité ouest pont Victoria	1.40			
Pont Victoria	1.33			
Extrémité est pont Victoria à rue Ste-Hélène, Montréal Sud	2.51			
Extrémité est Jct St-Jerbert à M. & S. C. Jct	3.25			
St-Césaire à rue St-Charles, Granby	<u>15.23</u>			23.97
(sous-joué des chemins de fer nationaux) Rue St-Charles à Cloué à Jct, Granby	0.33			
Boucle à Granby	<u>0.13</u>			0.46

TABLEAU N° 5 (5)

Distance en milles Sous total en milles Totaux en milles Grand total en milles

Montreal & Southern Counties Ry (suite)

Montreal & Province Line Ry. (sous-loué des chemins de fer Nationaux)

Jonction M. & S.C. à St-Césaire
 Marleville à Ste-Angèle

(1) Note: Cette longueur est incluse dans les chemins de fer mus par l'électricité. Total de M. & S.C. Ry 53.13 (1)

B) RESEAUX DU CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE (C.P.R.):

1- Atlantic & North-West Ry

Du pont sur fleuve St-Laurent, extrémité est, à Farnham
 Brookport à Lemoxville
 INTERNATIONAL IV
 De Lemoxville à la frontière du Maine

35.7
60.1 95.8
 31.0 31.0 176.8

2- Montreal & Atlantic Ry (anciennement South Eastern Ry):

De frontière internationale, près Abercorn, à Farnham Ouest
 De frontière internationale, près Missisquoi, à frontière internationale à North Troy
 De Enlagna à Drummondville
 LAKE CHAMPLAIN & ST. LAWRENCE JCT RY:
 Stanbridge à St-Guil-laure

32.1
 10.7
59.2 102.0
 60.6 60.6 162.6

3- Joliette & Brandon Ry (anciennement Montréal & Lac Maskinongé)

De Jct du C.P.R. à St-Félix de Valois à St-Gabriel de Brandon

11.1 11.1

4- Québec, Montreal, Ottawa & Occidental:

De Montréal, Place Viger, à frontière inter-r.vinculée près
 Broad Street, Ottawa
 Embranchement à St-Jérôme (Ste-Thérèse à St-Jérôme)
 Embranchement St-Lin (Jct de St-Lin à St-Lin)

119.2
13.3 132.5
15.2 15.2

5- Laurentian Ry

Embranchement St-Eustache (Ste-Thérèse à St-Eustache)

6.0 6.0

TABLEAU 17^m (6)

	Distance en milles	Sous total en milles	Total en milles	Grand total en milles
7- North Shore Ry	Québec à Jct St-Martin Embranchement de Berthier (Berthier à Berthierville) Embranchement des Piles (Cap de la Madeleine à Grandes Piles) Embranchement Joliette (Lenoraie à St-Félix de Valois)	2.1 27.0 16.7		205.6
8- Ontario & Quebec Ry	Gare Windsor, Montréal, à la frontière d'Ontario Aiguille Mile End au Fleur St-Laurent (pont compris) Bellevue à Jct. St-Luc Boucle Lasalle à Highlands à Power Jct sur embranchement South Bank Breslay à Outremont Montréal-Ouest à Jct Nord Montréal-Ouest à Jct. Sud	46.8 8.9 2.1 4.5 1.3 1.1 1.0		65.7
9- Montreal & Ottawa Ry (ancien Vaudreuil & Prescott)	De Vaudreuil à frontière interprovinciale De Mando à Pointe Fortune	21.5 6.8		28.3
10- Orford Mountain Ry	Windsor Mills à Eastroy	37.3		37.3
11- Ottawa Northern & Western Ry	OTTAWA & GATINEAU VALLEY RY. De Hull à Maniwaki PONTIAC & PACIFIC JUNCTION RY. De frontière interprovinciale à Waltham	80.9 79.4		160.3
12- Montreal & Western Ry	St-Jérôme à Labelle	66.9		66.9
13- Glengarry & Stormont Ry	De Soulanges à frontière interprovinciale	4.7		4.7
14- Lake Temiscamingue Colonization Ry.	De frontière interprovinciale, à Mettawe, jusqu'à Kipawa	44.8		44.8
15- Interprovincial & James Bay Ry.	De Gendreau à Angliers Embranchement Ville-Marie (Geboury à Ville-Marie)	69.1 7.6		76.7
16- Chemin de Fer de Colonisation du Nord	De Labelle à Mont-Laurier	58.2		58.2
17- St-Maurice Valley Ry	De Trois-Rivières à Grand'Mère	26.9		26.9

TABLEAU "F" (7)

	Distance en milles	Sous total en milles	Total en milles	Grand total en milles
18- Canadian Pacific Ry Embranchement Wolfe Cove (Cadorna au quai de Wolfe Cove)	<u>1.5</u>		1.5	
19- Hersford Ry Cookshire à Malvina	<u>23.0</u>		23.0	
20- Quebec Central Ry (loué par Canadian Pacific Ry. Co.) Ligne principale (Sherbrooke à Jct Diamond) Embranchement Mégantic (Tring Jct à Mégantic) Embranchement de la Chaudière (Vallée Jct à Lac Frontière) Embranchement de Lévis (de Jct Scott à Jct Harlaka) BOSTON & MAINE RR; MASSAWIPPI VALLEY RR. Depuis le 1er juin 1926, loué au Québec Central Ry et ex- ploité par cette compagnie (Division de Passumpsic) De la Jct avec le Grand Trunk Ry (C.N.R.) à Lennoxville jusqu'à frontière internationale près de Bebe Jct Embranchement de Stantead (Bebe Jct à Stantead)	129.6 59.2 79.1 <u>27.5</u>	295.4		
	32.0 <u>4.1</u>	<u>36.1</u>	<u>331.5</u>	1,635.6
C) NAPIERVILLE JCT. RR. De la ligne frontière à Fouses' Point à Delson Jct.	<u>27.11</u>			27.11
D) CANADA & GULF TERMINAL RR (Ancien Matane & Gaspé) De Mont-Joli à Matane De Matane à Hammermill (prolongement)	35.80 <u>2.30</u>			38.10
E) TEMISCOUATA RR. De Rivière-du Loup jusqu'à frontière du Nouveau Brunswick	<u>69.28</u>			69.28
F) NEW YORK CENTRAL: ST. LAWRENCE & ADIRONDACK RR: De la Jct avec le Canada Atlantique (C.N.R.) près de Valleyfield jusqu'à la ligne frontière dans la direction de Malone N.Y. De Valleyfield à Adirondack Jct.	20.04 <u>26.52</u>			46.56
G) THE MISSISSQUOI STONE & MARBLE CO. LTD (Phillipsburg Jct & Quarries Ry) De la Jct avec le Central Vermont à Stanbridge jusqu'à Phillipsburg	<u>7.00</u>			7.00

TABLEAU "F" (8)

	Distance en milles	Sur total en milles	Total en milles	Grand total en milles
H) GULF PULP & PAPER CO. (autrefois North Shore Power & Navigation Company) De la Baie des Sept Iles à Clarke City	9.00			9.00
I) THE ROBERVAL & SAGUENAY RR (ancien chemin de fer de la Baie des Ha. & Ha.) Gare à pass. Arvida à Port Alfred (11 ^{ème} principale) Rivière Deschênes à Racine (extension) Gare à pass. Arvida à Kénogami (extension) Junction LaBrosse à Chicoutimi Le Bassin (embranchement) 3.3 milles, opération discontinuée Junction Laterrière à Laterrière (embranchement) 6.6 milles, opération discontinuée Laterrière à Portage des Roches (embranchement) 5.4 milles, opération discontinuée Port-Alfred à St-Alexis de Grande-Baie (embranchement) Port Alfred à Bagotville (embranchement)	20.27 3.47 3.2			
J) THE ALMA & JONQUIÈRES RR. De la Jct Saguenay Power avec le C.N.R. près Hébertville à l'Île Maligne	1.2 0.9			25.31
K) NIPISING CENTRAL RR (T. & N.O.): De la frontière d'Ontario à Noranda	10.30 26.67			10.30 25.67
Grand total pour chemins de fer mus par la vapeur 4,845.27				
CHEMINS DE FER MUS PAR L'ELECTRICITE				
A) Montreal & Southern Counties Ry (Contrôlé et exploité par les Can. Nat. Rys)				53.13
B) Quebec Ry. Light & Power Co. Division de Montmorency (Ancien Quebec, Montmorency & Charlevoix) De Québec à St-Joseph (Des convois mus par la vapeur circulent aussi sur ce tronçon) Division de Québec: Lignes de tramways: dans les limites de la cité de Québec Lignes de tramways: dans les limites du comté de Québec	30.83 25.06 8.24			64.13

TABIEAU "F" (9)

	Distance en milles	Sous total en milles	Total en milles	Grand total en milles
C) Montreal Tramways Co.				
Ligne principale, voie simple	270.905			
Voies d'évitements				
Embranchements				
Remises				
	<u>26.690</u>			
			297.595	
D) Levis Tramways Company (Anciennement Levis County Co.)				
	<u>11.50</u>			
			11.50	
E) Shawinigan Falls Terminal Ry.				
Ligne principale qu'elle possède				
Droits de passage				
Voies d'évitements qu'elle possède				
Droits de passage				
	<u>8.7580</u>			
			12.1485	
F) The Hull Electric Co.				
De la frontière interprovinciale à Aymer, 12 milles, acquis par la International Paper Company	<u>13.61</u>		<u>13.61</u>	
				<u>452.1125</u>
				5,297.3535

Ministère des Travaux publics,

Québec, le 30 juin 1939

P.S. Pour tronçons abandonnés, voir rapports antérieurs.

Le directeur des chemins de fer
Ivan E. Veillé

CHAPITRE V

PONTS ET CHEMINS A PEAGE

Rapport du directeur

Québec, le 30 juin 1939

A l'honorable Ministre des Travaux publics,
Hôtel du Gouvernement,
QUEBEC.

Monsieur le ministre,

A titre de directeur des ponts et chemins à péage, j'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice 1938-1939.

ABOLITION DES PEAGES

Je me permets, comme par les années passées, de vous référer aux rapports précédents, et particulièrement à celui de 1925, où je donnais tous les renseignements voulus concernant les ponts et chemins sur lesquels les péages ont été abolis jusqu'à date.

Ajoutons qu'il n'existe dans cette province aucun chemin à péage.

PONTS A PEAGE

Des ponts à péage qui existent actuellement dans cette province, dix sont exploités par la Province de Québec dont neuf sont sa propriété, ce sont:

Pont sur rivière Ottawa entre Vaudreuil et l'île Perrot;

Pont sur rivière Ottawa entre Ste-Anne de Bellevue et l'île Perrot;

Pont Batiscau, à Batiscau, sur route Québec-Montréal;

Pont Yamaska entre Yamaska-Est et Yamaska-Ouest;

Pont sur rivière St-François entre St-François du Lac et Pierreville;

Pont sur le Richelieu entre Sorel et St-Joseph de Sorel;

Pont de Chicoutimi entre Ste-Anne et Chicoutimi;

Pont Mgr Ross entre le village de Gaspé et Gespe Harbour;

Pont de l'île d'Orléans entre le village de Montmorency et l'île d'Orléans;

Pont de Québec (appartient au gouvernement fédéral et une voie charretière y a été construite suivant un contrat intervenu entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de Québec).

CHAPITRE V (2)

IMPOSITION DES PEAGES SUR LES PONTS

Les péages sur les ponts exploités par la Province ont été établis à la suite de lois passées par la Législature.

Quoique aucune modification n'ait été apportée au tarif des divers ponts à péage, je crois tout de même intéressant de donner ci-après le tarif en vigueur sur chacun de nos ponts à péage:

PONT DE BATISCAN
(tarif)

Automobiles et autobus	\$0.50
Camions ou tracteurs50
Remorques10
Motocyclettes avec panier15
Motocyclettes sans panier10

Des livrets de 10 passages pour \$2.50 et 50 passages pour \$7.50 sont vendus aux propriétaires de voitures-automobiles à passagers, camions ou tracteurs.

Tous les propriétaires d'automobiles à passagers ont le privilège d'un retour gratuit, si ce retour s'effectue le même jour.

PONTS DE QUEBEC ET DE L'ILE D'ORLEANS
(tarif)

Motocyclettes sans panier	\$0.10
Motocyclettes avec panier15
Automobiles50
Remorques, excepte celles traînées par une voiture quelconque dont le propriétaire est un cultivateur25
Camions de 2 tonnes et moins50
Camions portant licence de cultivateur (Quebec)50
Camions de plus de 2 tonnes, tracteurs et remorqueuses60
Autobus de moins de 16 passagers50
Autobus de 16 passagers et plus50

Des livrets de 10 passages pour \$2.50 sont vendus aux propriétaires de voitures automobiles à passagers, de camions de 2 tonnes et moins, de camions portant licence de cultivateur et d'autobus d'une capacité de moins de 16 passagers.

Le privilège d'un retour gratuit, si ce retour s'effectue le même jour, est accordé aux propriétaires de voitures automobiles à passagers, de motocyclettes, de camions portant licence de cultivateur et d'autobus dont la capacité ne dépasse pas 16 passagers.

PONTS DE L'ILE PERROT, YAMASKA, SOREL
ET ST-FRANCOISE DU LAC
(tarif)

Le tarif des péages sur ces ponts est le même; je donne en conséquence le tarif qui s'applique sur chacun d'eux.

Autobomobiles	\$0.25
Tracteurs20
Motocyclettes15
Autobus60

CAMIONS:

Capacité de 1 tonne et moins25
plus de 1 tonne et moins de 2 tonnes40
plus de 2 tonnes et moins de 4 tonnes60
plus de 4 tonnes et moins de 5 tonnes90

REMORQUES:

Capacité de 1 tonne et moins20
plus de 1 tonne et moins de 2 tonnes30
plus de 2 tonnes et moins de 4 tonnes45
Plus de 4 tonnes et moins de 5 tonnes70

CHAPITRE V (3)

Des livrets de 10 passages pour \$2.00 et de 20 passages pour \$3.00 sont vendus aux propriétaires d'automobiles à passagers. Ces billets sont valables sur n'importe lequel de ces ponts.

De semblables billets à réduction, aux mêmes prix et pour la même quantité, sont aussi accordés aux propriétaires de camions d'une capacité n'excédant pas deux tonnes et portant licence de la province de Québec.

PONT DE CHICOUTIMI
(tarif)

Automobiles	\$0.50
Autobus60
CAMIONS:	
Capacité de 2 tonnes et moins50
plus de 2 tonnes et pas plus de 4 tonnes70
plus de 4 tonnes et pas plus de 5 tonnes90
REMORQUES:	
Capacité de 2 tonnes et moins30
plus de 2 tonnes et pas plus de 4 tonnes50
plus de 4 tonnes et pas plus de 5 tonnes70

Des livrets de 20 passages pour \$7.00 et 50 passages pour \$12.50 sont vendus aux propriétaires d'automobiles à passagers et de camions de pas plus de 2 tonnes.

PONT MGR ROSS
(tarif)

Automobiles	\$0.25
Motocyclettes15
Autobus50
Camions convertis temporairement ou en permanence pour le transport des passagers50
Camions: 1 tonne et moins25
2 tonnes et moins40
4 tonnes et moins60
5 tonnes et moins90
6 tonnes et moins	1.00
7 tonnes et moins	1.25
Plus de 7 tonnes	1.50
Remorques: 1 tonne et moins25
2 tonnes et moins40
4 tonnes et moins50
5 tonnes et moins75

Les livrets suivants sont vendus pour les camions:

- a) 10 billets pour \$2.00, bons pour les camions qui paient ordinairement \$0.25 par passage, soit les camions de 1 tonne et moins.
- b) 10 billets pour \$3.25, bons pour les camions qui paient actuellement \$0.40, soit les camions de 2 tonnes et moins.
- c) 10 billets pour \$5.00, bons pour les camions qui paient actuellement \$0.60, soit les camions de 4 tonnes et moins.

TARIF SPECIAL

Il est émis, en faveur du public voyageant de Québec à Mont-réal et vice-versa, via la rive sud, un billet de \$1.00, valable sur les quatre ponts, Québec, St-François du Lac, Yamaska et Sorel, ou un billet de \$0.75, valable sur trois de ces ponts, au choix du voyageur.

Un livret de 50 passages pour \$5.00 est aussi vendu pour automobiles de promenade, valable sur tous les ponts à péage exploites

par la Province. Ces billets ne donnent pas droit au retour gratuit dans la même journée comme certains billets vendus sur les ponts où ce privilège est accordé.

Les propriétaires d'autobus peuvent aussi profiter d'un taux réduit en se procurant le livret de 100 passages pour \$45.00, valable sur tous les ponts exploités par la Province et pour autobus de toute capacité.

Un laissez-passer spécial sur les ponts de l'Ile Perrot, au prix de \$5.00 pour une année de calendrier, est vendu aux contribuables, propriétaires d'automobiles et camions, residents des comtes de Veaudreuil et Soulanges.

GENERALITES

Les péages ont été perçus durant toute l'année sur les ponts de Québec, de l'Ile Perrot, de Sorel et de Chicoutimi. Sur les autres ponts, la perception a été interrompue pendant la période suivante: Pont de Batiscan, du 2 janvier 1939 au 25 avril 1939; Pont de St-François du Lac, du 28 décembre 1938 au 26 avril 1939; Pont Yamaska, du 28 décembre 1938 au 26 avril 1939; pont Mr Ross, du 30 novembre 1938 au 2 mai 1939; Pont de l'Ile d'Orléans, du 4 janvier 1939 au 26 avril 1939.

AUTRES PONTS A PEAGE

Outre ceux qui sont la propriété du gouvernement, il y a, en cette province, quelques ponts à péage qui appartiennent à des corporations privées. Nous mentionnons ceux auxquels le gouvernement est intéressé et dont les tarifs sont sujets à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil.

PONT JACQUES-CARTIER

Ce pont, qui relie la cité de Montréal à la rive sud du fleuve St-Laurent, à Longueuil, appartient à la Corporation des Commissaires du Havre de Montréal et le gouvernement de Québec contribue au paiement du déficit annuel.

PONT A GRAND'MERE

Ce pont appartient à la corporation de la Cité de Grand'Mère et le gouvernement de Québec contribue au paiement des déficits annuels.

PONT HONORE MERCIER

Ce pont érigé sur le St-Laurent entre Ville LaSalle et Caughnawaga, est administré par la Corporation du Pont du Lac St-Louis et

CHAPITRE V (5)

le gouvernement de Québec garantit le paiement des déficits annuels.

NAVIGATION

Pour les fins de la navigation, certains des ponts à péage du gouvernement de la province comportent des travées mobiles, lesquelles ont été ouvertes pour le passage des bateaux, au cours de la saison 1938, comme suit:

	<u>Ouvert pour la</u>		Nombre de fois	
	<u>Première</u> <u>fois</u>	<u>Dernière</u> <u>fois</u>	<u>Jour</u> 7,00 a.m. à 7.00 p.m.	<u>Nuit</u> 7.00 p.m. à 7.00 a.m.
Pont de Batiscan	---	---	0	0
Pont de Sorel	28 mars	19 décembre	222	66
Pont Yamaska	---	---	0	0
Pont Chicoutimi	15 avril	23 novembre	53	60
Pont Mgr Ross, Gaspé	25 avril	11 décembre	662	291

Humblement soumis,

Le directeur des ponts et chemins à péage,

Ivan E. Vallée

CHAPITRE VI

REVENUS ET DEPENSES

Etat des revenus depuis le 1er juillet 1938 au 30 juin 1939

Taxes et licences:-

Loi de la prévention des incendies, S.R.Q. 1925, ch. 180
 $\frac{1}{4}$ de 1% des primes d'assurance feu \$14,964.85

Ponts à péage (coût d'opération déduit):-

Batiscan	\$ 63,877.89	
Taschereau	64,792.80	
Galipeault	69,670.17	
Québec	26,600.98	
Laperrière	1,911.17	
Yamaska	5,013.31	
Sorel	11,533.43	
Chicoutimi	8,626.52	
Gaspé	2,995.21	
Ile d'Orléans	<u>6,861.49</u>	261,882.97

Vente de matériel, etc. 3,744.87

Loyers:

Immeubles rues Conroy, St-Amable et St-Eustache 772.00

Chateau Frontenac, Québec:

Loyer du terrain occupé par la Cie du Chateau
 Frontenac du 1er janvier 1938 au 1er janvier 1939 760.60

Bell Telephone Company:

Droit de poteaux sur la ferme de la prison de Bor-
 deaux du 7 novembre 1937 au 7 novembre 1938 55.00

Bell Telephone Company:

Loyer pour attache de cable au pont à Montmorency,
 du 1er décembre 1938 au 30 novembre 1939 1.00

Bell Telephone Company:

Loyer pour cable sous-marin attaché au pont de Ba-
 tiscan, du 1er janvier 1939 au 31 décembre 1939 10.00

Bell Telephone Company:

Loyer pour attache de cable au pont sur rivière
 Yamaska, 2 ans au 1er janvier 1939 20.00

Bell Telephone Company:

Loyer pour attache de cable au pont sur rivière Ga-
 tineau entre Pointe-Gatineau et Hull, 1er janvier
 1939 au 31 décembre 1939 1.00

Bell Telephone Company:

Loyer pour attache de cable au pont de la rivière
 St-François, entre village St-François du Lac et
 Pierreville, au 31 décembre 1939 10.00

Cité de Montréal:

Loyer de terrain entre le Palais de Justice et l'Hô-
 tel de Ville, vis-à-vis la colonne Nelson, au 31
 mai 1939 2.00

P.J.A. Cardin:

Droit de passage près du palais de justice à Sorel,
 1er mai 1938 au 1er mai 1940 10.00

Ministère de l'Agriculture, Buckingham:

1er janvier 1939 au 30 juin 1939 90.00

Association des Employés Civils:

Loyer de terrain près de la porte St-Louis, à
 Québec au 30 juin 1938 1.00

Unité Sanitaire de Farnham 700.00

Commission des Liqueurs, Buckingham 597.50 3,030.10

Revenu casuel 2,890.74

\$ 286,513.53

CHAPITRE VI (2)

Etat des dépenses depuis le 1er juillet 1938 jusqu'au 30 juin 1939

DEPENSES BUDGETAIRES

Entretien des édifices publics en général:

Entretien des édifices de la Législature et des départements	\$ 507,107.05	
Spencer Wood	68,254.78	
Les Serres du Parlement	26,896.17	
Café du Parlement	6,982.48	
Musée Provincial, Québec	34,442.04	
Edifice "D"	43,599.48	
Edifice "E"	81,755.64	
Unité Sanitaire, Farnham	637.47	
Ecole des Arts Domestiques, Québec	758.07	
Ecole des Beaux-Arts, Québec	915.66	
Ecole des Beaux-Arts, Montréal	823.59	
Edifice Commission Accidents du Travail, Québec	109.23	
Edifice du Gouvernement, Trois-Rivières.....	1,781.66	
Edifice du Gouvernement, Buckingham	848.08	\$ 774,911.40
Nettoyage		156,421.41
Taxes d'eau sur édifices parlementaires		32,713.16
Dépenses de voyages		47,496.45
Bureau de Poste		11,820.61
Ecoles Normales (entretien et réparations)		4,135.84
Entretien des bureaux du Gouvernement, Montréal		57,162.39

Palais de justice et prisons, entretien et réparations:

<u>District</u>	<u>Chef-lieu</u>		
Iles de la Madeleine	Amherst	73.38	
Abitibi	Amos	1,193.13	
Arthabaska	Arthabaska	1,709.38	
Beauce	St-Joseph	1,189.08	
Pontiac	Campbell's Bay	330.38	
Chicoutimi	Chicoutimi	712.49	
Chicoutimi Prison	Chicoutimi	278.36	
Hull	Hull	929.84	
Joliette	Joliette	504.24	
Saguenay	La Malbaie	1,739.00	
Montcalm	Mont-Laurier	51.98	
Montmagny	Montmagny	1,020.76	
Montréal P. de J.	Montréal	28,269.23	
Montréal Morgue	Montréal	1,244.43	
Montréal Prison	Montréal	25,837.36	
Montréal Prison femmes	Montréal	8,533.33	
Gaspé	New Carlisle	604.69	
Nicolet	Nicolet	932.59	
Gaspé	Percé	805.14	
Québec P. de J.	Québec	4,789.77	
Québec, Prison hommes	Québec	5,489.62	
Québec, Prison femmes	Québec	771.91	
Rimouski	Rimouski	732.95	
Kamouraska	Rivière du Loup	2,103.32	
Roberval	Roberval	579.96	
St-François P. de J.	Sherbrooke	2,763.56	
St-François Prison	Sherbrooke	2,220.11	
Richelieu	Sorel	1,243.41	
Bedford	Sweetsburg	1,201.64	
St-Hyacinthe	St-Hyacinthe	154.53	
Iberville	St-Jean	17.00	
Terrebonne	St-Jérôme	4,686.40	
Terrebonne	St-Scholastique	415.63	
Arthabaska	Thetford Mines	75.00	
Trois-Rivières P. de J.	Trois-Rivières	9,230.26	
Trois-Rivières Prison	Trois-Rivières	10.31	
Beauharnois	Valleyfield	421.75	
Pontiac	Ville-Marie	881.52	113,747.44
Ponts-Routes			1,095,572.06
Ponts-Routes entretien			274,950.36
Ponts-Routes divers			79,419.66

CHAPITRE VI (3)

Palais de justice: améliorations, aménagement, nouvelles constructions et additions:

<u>District</u>	<u>Chef-lieu</u>	
Arthabaska	Arthabaska	1,000.00
Montcalm	Mont-Laurier	1,110.00
Montréal, P. de J.	Montréal	16,328.20
St-François, Prison	Sherbrooke	955.00
Terrebonne	St-Jérôme	4,100.00
Trois-Rivières, P. de J.	Trois-Rivières	1,635.00
Restauration du palais de justice et prison de St-Jean		75,990.22
Achat, agrandissement et restauration au palais de justice et prison de Ste-Anne des Monts		7,502.00
Agrandissement du palais de justice et prison de Rimouski		16,211.00
Travaux se rapportant à l'agrandissement de la prison de Matane		5,302.00
Agrandissement de la voûte actuelle par une annexe au palais de justice et prison Rivière du Loup		10,648.00
Escalier de communication entre la Cour supérieure et la cour de circuit et aménagement en meubles métalliques au palais de justice, Montréal		2,953.75
Divers octrois		5,500.00
Ponts à péage, entretien et réparations		128,502.56
Ponts à péage, administration		126,231.50
Gouvernement civil		319,628.09
Contingents		<u>11,945.70</u>
		\$ 3,383,893.80

DEPENSES STATUTAIRES

Loi Préventive des Incendies		178,696.97
Subvention re abolition des barrières de péage dans la cité des Trois-Rivières (5 Geo. V, ch. 10)	4,583.33	
Pont sur rivière St-Maurice à Grand'Mère	4,468.02	
Pont Montréal-Longueuil	<u>150,000.00</u>	159,051.35
Propriété de la Commission des Accidents du Travail:		
Intérêts	698.66	
Fonds d'amortissement	<u>1,031.74</u>	1,730.40
Achats de propriétés 2 Geo. VI, ch. 21		73,022.74
Edifice "A": aménagement et ameublement de la voûte du cadastre, Département des Terres et Forêts		8,420.63
Construction d'une prison à Amos (17 Geo V, ch. 6 et 18 Geo V, ch. 5)		<u>13,248.00</u>
		\$ 434,170.09

Ministère des Travaux publics

Québec, le 30 juin 1939

Le comptable

J. A. Taillon